

no. 3784

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

(BRUXELLES)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

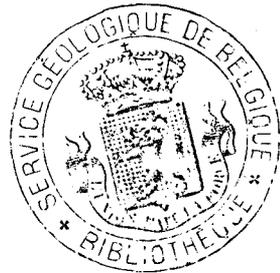
S. A. R. le Prince ALBERT de Belgique

## Procès-Verbaux

DES SÉANCES DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Vingt et unième année

Tome XXI. — 1907



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DES ACADEMIES ROYALES DE BELGIQUE

112, rue de Louvain, 112

1907

# STATUTS

DE LA

# SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

Fondée à Bruxelles, le 17 Février 1887

---

## CHAPITRE PREMIER.

### But de la Société. — Dispositions générales.

**ARTICLE PREMIER.** — La Société prend le titre de **SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE.**

**ART. 2.** — Elle a pour but de concourir aux progrès de la géologie et de toutes les sciences qui s'y rattachent, en y comprenant notamment la stratigraphie, la paléontologie, l'étude des roches et des minéraux, l'hydrologie, la géographie physique, ainsi que l'étude des phénomènes de la nature qui interviennent dans la formation des dépôts, dans la distribution des êtres, etc.

Elle cherchera à contribuer en particulier à la connaissance du sol de la Belgique et de celui des régions, telles que le Congo, pouvant le plus intéresser ses nationaux; elle s'efforcera de mettre en lumière leurs richesses minérales et de décrire leurs fossiles.

Elle a encore en vue de propager le goût des recherches scientifiques dont elle s'occupe et de faire apprécier *leur utilité pratique.*

ART. 3. — La Société pourra encourager et honorer les travaux publiés dans ses annales, en acceptant ou en instituant des dons, des prix annuels et des fondations diverses.

ART. 4. — La Société s'occupant spécialement de questions ayant pour objet l'intérêt et les progrès de la science ou l'extension de ses applications économiques, interdit formellement à ses membres toute discussion d'un caractère personnel ou irritant.

ART. 5. — La Société a son siège à Bruxelles. Des séances extraordinaires et des excursions pourront avoir lieu en province et à l'étranger.

A la demande de dix membres au moins, le Conseil peut décider de tenir hors de Bruxelles l'une ou l'autre des séances ordinaires.

ART. 6. — La Société ne peut être dissoute que du consentement des quatre cinquièmes des membres effectifs.

L'assemblée générale qui prononcera la dissolution disposera de l'avoir de la Société en faveur d'une institution scientifique ayant son siège à Bruxelles.

ART. 7. — Le principe du vote par correspondance est admis pour tout ce qui concerne les modifications statutaires, de même que pour les élections présidentielles et pour tous les cas où la solution d'un débat serait de nature à engager l'honneur ou la dignité de la Société, sous quelque forme que ce soit.

Le scrutin secret ne devient de rigueur pour les votes, nominations, et pour tout ce qui a un caractère personnel, que dès qu'il est demandé même par un seul membre.

ART. 8. — Le titre de la Société (voir art. 1<sup>er</sup>) et les dispositions contenues dans les chapitres suivants peuvent être modifiés par une assemblée générale spécialement convoquée à cet effet par le Conseil; les modifications proposées, annoncées d'avance, devront réunir les trois quarts des votes exprimés.

ART. 9. — Aucune modification ne pourra être apportée aux huit derniers articles du présent chapitre sans le consentement des quatre cinquièmes des membres effectifs présents, convoqués à cet effet en assemblée générale par le Conseil.

Si le nombre des adhésions réunies ne suffit pas pour former la majorité voulue, une seconde assemblée générale sera convoquée de la même façon, à quinze jours d'intervalle. Elle pourra prendre décision sur les questions portées à l'ordre du jour de la première assemblée, à la majorité des quatre cinquièmes des votes exprimés.

## CHAPITRE II.

### Composition de la Société.

ART. 10. — La Société comprend des membres protecteurs, des membres honoraires, des membres effectifs, des membres associés étrangers et des membres associés regnicoles.

Les Belges et les étrangers peuvent également faire partie, sans distinction de nationalité, de la première, de la troisième et de la dernière catégorie de membres de la Société; le titre de membre honoraire est réservé aux étrangers, tandis que celui d'associé regnicole est exclusivement consacré aux Belges.

ART. 11. — Le titre de *membre protecteur* est décerné, sur la proposition du Conseil, approuvée par les trois quarts des suffrages exprimés en assemblée générale, aux personnes qui, même sans s'occuper spécialement de science, se seraient rendues ou pourraient se rendre utiles à la Société, soit par donation, soit par appui matériel ou moral.

Les membres protecteurs reçoivent toutes les publications de la Société; ils ont le droit d'assister à toutes ses réunions, séances et excursions.

ART. 12. — Le titre de *membre honoraire* est accordé, sur la proposition du Conseil, approuvée par le vote d'une assemblée générale de la Société, aux notabilités scientifiques de l'étranger dont la Société désire reconnaître les services rendus aux sciences qu'elle cultive.

Le nombre des membres honoraires est limité à quarante.

Les membres honoraires jouissent des mêmes prérogatives que les membres protecteurs: de plus, ils ont voix consultative et délibérative dans les questions d'ordre scientifique que la Société pourrait avoir à résoudre, à l'occasion de congrès, d'entreprises ou de problèmes d'intérêt général, etc., ayant rapport à la géologie ou à ses applications.

Ils ont le droit d'assister, sans voix délibérative pour les questions d'élection et d'administration, à toutes les réunions, séances et excursions de la Société.

ART. 13. — Le titre de *membre effectif* est accordé, sur demande écrite, à toute personne, belge ou étrangère, qui, acceptant les devoirs et obligations mentionnés par les présents Statuts, se fait présenter au Bureau par deux membres de la Société et qui, admise par au moins les trois quarts des suffrages du Bureau, obtient la majorité des suffrages d'une assemblée ordinaire.

ART. 14. — Un droit d'entrée, fixé à dix francs, est perçu pour toute adhésion de membre effectif. La cotisation annuelle de cette classe de membres est fixée à quinze francs; mais elle peut être modifiée par l'assemblée générale sur la proposition du Conseil, lorsqu'il le juge nécessaire.

ART. 15. — Les membres effectifs reçoivent toutes les publications de la Société; ils jouissent de toutes les prérogatives accordées aux catégories précédentes de membres. Ils ont le droit de faire convoquer en tout temps, par requête d'au moins dix d'entre eux, soit le Conseil, soit une assemblée générale extraordinaire.

ART. 16. — La cotisation annuelle des membres effectifs peut être remplacée par le versement d'une somme de deux cents francs.

Ce versement donne le titre de *membre effectif à vie*.

ART. 17. — Le versement par un membre effectif, en une ou en deux fois, d'une somme d'au moins quatre cents francs donne droit au titre de *membre à perpétuité* et à l'inscription indéfinie de cette mention dans les listes successives des membres de la Société.

Les membres effectifs à vie et les membres à perpétuité reçoivent, leur vie durant, toutes les publications de la Société et sont libérés de toute charge pécuniaire ultérieure.

ART. 18. — Toutes les sommes versées à la Société pour libération des cotisations sont capitalisées et ne peuvent être dépensées qu'en cas d'absolue nécessité, reconnue par le Conseil.

ART. 19. — Le titre de *membre associé étranger* est réservé aux savants étrangers qui auraient rendu ou qui seraient appelés à rendre des services à la Société, ou bien à ceux qui, désireux de faire partie de celle-ci et d'en recevoir les publications complètes sans avoir à payer la cotisation des membres effectifs, prendraient l'engagement d'alimenter le *Bulletin* de communications scientifiques inédites, à raison d'une au moins tous les deux ans.

Cette contribution aux travaux de la Société leur permet de réclamer, sans payer la cotisation de cinq francs dont il est question à l'article suivant, le *Bulletin* au complet.

ART. 20. — Les associés étrangers reçoivent gratuitement les *Procès-Verbaux des séances*; mais ils peuvent obtenir les *Mémoires*, soit réclamer le *Bulletin* en entier, sans s'astreindre au travail de collaboration ci-dessus indiqué, moyennant une redevance annuelle fixe de cinq francs.

Le nombre des membres associés étrangers est limité à vingt.

ART. 21. — Le titre de *membre associé, regnicole* est réservé aux

personnes habitant le pays qui, s'intéressant aux sciences géologiques, désirent, sans assumer les charges pécuniaires des membres effectifs, assister aux séances, excursions et réunions diverses de la Société, à ses conférences d'initiation scientifique, etc.

ART. 22. — Les membres associés regnicoles paient une cotisation annuelle de cinq francs et un droit d'entrée de cinq francs. Ils ont le droit d'assister à toutes les séances, réunions et excursions de la Société.

Ils reçoivent, sous forme de tirés à part, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, le compte rendu détaillé de la session extraordinaire annuelle, des extraits du Recueil des *Traductions, Reproductions et Travaux divers*, et, éventuellement, divers autres documents à désigner par le Bureau.

Quel que soit le prix d'abonnement aux *Procès-Verbaux des séances*, les associés regnicoles peuvent, en majorant de cinq francs leur rétribution, obtenir cette publication.

Ils ont droit à l'usage de la bibliothèque aux mêmes conditions que les membres effectifs.

ART. 23. — Tout associé étranger, de même que tout associé belge versant annuellement 5 francs, peut demander son inscription d'office comme membre effectif, sans présentation ni élection nouvelle, et sans avoir à payer de droit d'entrée. Ces membres paient alors la cotisation annuelle des membres effectifs.

ART. 24. — Les associés étrangers ont, au point de vue scientifique, les mêmes droits que les membres honoraires.

Les membres associés belges peuvent prendre part aux discussions scientifiques, mais ils ne prennent part à aucun vote.

ART. 25. — La nomination des membres associés étrangers est proposée par le Bureau, soit de sa propre initiative, soit sur demande écrite du candidat adressée au Président. Elle doit être acceptée par une assemblée ordinaire, à la simple majorité des membres présents.

La nomination des membres associés regnicoles se fait dans les mêmes conditions que celle des membres effectifs.

### CHAPITRE III.

#### Administration de la Société.

##### A. COMPOSITION DES POUVOIRS ADMINISTRATIFS.

ART. 26. — La direction et l'administration de la Société sont confiées à un Bureau et à un Conseil administratif, dont le Bureau fait partie.

ART. 27. — Le Bureau se compose de :

- 1° Un Président ;
- 2° Quatre Vice-Présidents représentant, autant que possible, les diverses parties du programme de la Société ;
- 3° Éventuellement un Secrétaire général honoraire ;
- 4° Un Secrétaire général ;
- 5° Un ou, éventuellement, deux Secrétaires.

Éventuellement aussi, un Secrétaire adjoint est nommé par le Bureau, sur la proposition du Secrétaire général. Le Secrétaire adjoint peut être pris en dehors de la Société. Il ne fait pas partie du Conseil ;

6° Quatre Délégués permanents du Conseil, ayant faculté de siéger au Bureau dans les séances et prenant part à toutes ses délibérations.

ART. 28. — Le Conseil administratif se compose, outre les membres du Bureau compris dans les §§ 1 à 5 de l'article précédent, de six Conseillers.

ART. 29. — Le Trésorier et le Bibliothécaire peuvent faire partie soit du Conseil, soit de sa délégation au Bureau, sans cependant que cela soit obligatoire.

#### B. ÉLECTION DES POUVOIRS ADMINISTRATIFS.

ART. 30. — Toutes les élections du Conseil se font à l'assemblée générale annuelle ou à des assemblées générales extraordinaires, spécialement convoquées à cet effet en cas de vacance nuisible aux intérêts de la Société.

Seuls les membres effectifs peuvent prendre part à ces votes, qui se font par bulletin secret. Eux seuls peuvent faire partie des pouvoirs administratifs.

ART. 31. — Le Président est nommé pour deux ans et les Vice-Présidents pour un an. Aucun d'eux n'est immédiatement rééligible.

ART. 31bis. — Le Secrétaire général honoraire est nommé à vie.

ART. 32. — Le Secrétaire général est nommé pour quatre ans ; il est immédiatement rééligible. L'élection du ou des Secrétaires désignés par le § 4 de l'article 27 a lieu tous les deux ans. Ils sont immédiatement rééligibles.

ART. 33. — Les membres du Conseil ne faisant pas partie du Bureau se réélisent par moitié tous les ans. Ils peuvent être immédiatement réélus, sauf après quatre années de fonctions continues. Les

Vice-Présidents, Secrétaires et les membres du Conseil sont nommés au scrutin secret par les membres présents à l'assemblée générale.

Dans le cas où ils n'auraient pas réuni la majorité absolue au premier tour de scrutin, il sera procédé à un ballottage. En cas de parité, le candidat le plus âgé est élu.

Les quatre Délégués permanents du Conseil sont nommés par moitié bisannuellement et d'après le même mode de votation ; ils sont rééligibles.

#### C. RÔLE ET ATTRIBUTIONS DES POUVOIRS ADMINISTRATIFS.

ART. 34. — Le Conseil est chargé de prendre les mesures et les décisions nécessaires pour assurer la bonne direction et la prospérité de la Société, l'ordre de ses séances, réunions et travaux ; la conservation de ses collections, archives, bibliothèque, matériel, etc. Il peut juger en appel certaines décisions du Bureau.

ART. 35. — En cas de démission ou de décès d'un des membres du Bureau, le Conseil peut lui choisir un remplaçant dans son sein, en attendant la plus prochaine assemblée générale.

ART. 36. — Le Conseil se réunit de droit en assemblée plénière avant l'assemblée générale de décembre, pour examiner l'état des affaires de la Société, préparer l'examen du budget, fixer l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, vérifier la gestion du Trésorier et recevoir communication du discours présidentiel.

ART. 37. — Le Bureau est chargé de mettre à exécution les décisions du Conseil, d'organiser les réunions, de diriger les séances, de proposer l'élection des membres effectifs et associés, d'appliquer les règlements d'ordre intérieur et de veiller à l'exécution des statuts.

Il désigne les membres des commissions et des députations.

ART. 38. — Le Président dirige les débats et préside les assemblées, dont il a la police. Il signe tous les actes de la Société. Il fait de droit partie de toutes les commissions et députations, sauf de la Commission des comptes et du Comité de publication. Il charge le Secrétaire général de convoquer la Société, le Conseil, le Bureau et les Commissions.

Tous les ans, à la séance générale de décembre, il présente un rapport détaillé sur les travaux et sur les relations de la Société.

ART. 39. — En cas d'absence ou d'empêchement du Président, il est remplacé par l'un des membres du Bureau ou du Conseil, dans l'ordre d'inscription de ceux-ci.

ART. 40. — Le Secrétaire général signe tous les actes de la Société. Il fait partie de toutes les commissions et députations, sauf de la Commission des comptes et du Comité de publication.

Il est chargé du service des publications, de la correspondance, des convocations et du procès-verbal des séances de la Société et du Conseil.

ART. 41. — Tous les quatre ans, et en coïncidence avec la nomination du Président, l'assemblée générale procède à l'élection d'un Trésorier et d'un Bibliothécaire-Archiviste, ce dernier chargé aussi éventuellement de la conservation des collections.

ART. 42. — Dans le cas où le Trésorier ou le Bibliothécaire ne feraient pas partie du Conseil, ils peuvent être convoqués à ses séances et ont voix *consultative* dans les questions qui se rapportent à leurs fonctions.

ART. 43. — Le Bibliothécaire a pour mission de maintenir l'ordre dans les documents : livres, archives, collections et matériel, remis à sa garde et de tenir au courant des entrées et sorties un registre détaillé ainsi que le catalogue de la bibliothèque.

Le Bibliothécaire est chargé du service des prêts, conformément aux dispositions du règlement élaboré par le Conseil.

ART. 44. — Le Trésorier fait les paiements sur les mandats signés par le Président ou par le Secrétaire général.

Il est chargé de la gestion des fonds, du service du recouvrement des cotisations et des droits d'entrée. Il veille à la rentrée régulière du produit des abonnements et vente des publications et règle les comptes des fournisseurs.

Il fait connaître la situation pécuniaire chaque fois que le Conseil le demande et, à l'assemblée générale, il présente, sur l'invitation du Président, à l'approbation de l'assemblée l'état des finances, ainsi qu'un projet de budget, accepté préalablement par le Conseil.

#### D. COMMISSIONS PERMANENTES ADJOINTES AU BUREAU.

ART. 45. — L'assemblée générale de décembre procède tous les deux ans à l'élection d'une commission de trois membres, pris en dehors du Conseil, qui est chargée d'examiner les comptes et l'inventaire de l'avoir de la Société.

Cette Commission doit faire part de ses observations au Conseil, avant la clôture par celui-ci de chaque exercice et également, lorsqu'elle le juge convenable, à l'assemblée générale annuelle.

Les membres de cette Commission peuvent être immédiatement réélus.

ART. 46. — Un Comité de publication, composé de trois membres, est nommé par l'assemblée générale tous les quatre ans, en même temps que le Secrétaire général.

Ce mandat est compatible avec celui de membre du Conseil.

ART. 47. — Le Comité de publication a pour mission de veiller, chaque fois qu'il en est requis par le Bureau ou par l'assemblée, à la stricte exécution des dispositions énoncées par l'article 4 du chapitre I<sup>er</sup> ainsi que par l'article 84 du chapitre VI des Statuts.

#### E. COMITÉ PERMANENT D'ÉTUDES DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION D'ORIGINE BELGE.

ART. 48. — Un Comité permanent d'études des matériaux de construction d'origine belge est constitué sous les auspices et parmi les membres de la Société. Il a pour but la réalisation du programme spécial dont diverses parties ont été développées jusqu'ici aux séances des mois de mars 1892 et de janvier et mars 1897.

ART. 49. — Ce Comité se compose de vingt-cinq membres au plus, désignés, en cas de vacance, en assemblée générale annuelle. Ses travaux sont dirigés par un Président, assisté de deux Secrétaires, dont l'un au moins habitant Bruxelles, chargés de faire les comptes rendus des séances du Comité ainsi que de s'occuper du travail spécial du Comité.

Tous les membres de la Société — et même des étrangers, à titre consultatif — peuvent, sur leur demande, être admis à assister, mais sans voix délibérative, aux séances du Comité. L'ordre du jour des séances du Comité n'est envoyé qu'à ses membres, ainsi qu'aux personnes invitées à assister à ces réunions spéciales.

#### F. DE LA VALIDITÉ DES DÉCISIONS.

ART. 50. — A chaque réunion plénière du Conseil, ses membres constatent leur présence par l'apposition de leur signature sur un document à ce destiné.

Il est dressé par les soins du Secrétaire général un procès-verbal des séances du Conseil. Ce procès-verbal devra être ultérieurement paraphé par le Secrétaire général et approuvé par le Président.

ART. 51. — Le Conseil ne peut délibérer, sur une première convocation, si la majorité absolue des membres n'est présente. Aucune décision du Conseil n'est valable que si elle obtient au moins la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans ses décisions en appel, la majorité absolue du nombre total des voix qui le composent doit être acquise.

Une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet, est appelée à statuer sur les cas où le Conseil ne parviendrait pas à réunir la majorité absolue des suffrages.

ART. 52. — Appel de toute décision du Conseil directement relative à la personnalité d'un membre de la Société pourra, dans le délai de quinze jours, être porté par l'intéressé devant une assemblée générale, spécialement convoquée à cet effet.

ART. 53. — Lorsque le Conseil n'est pas en nombre pour délibérer efficacement, le Président adresse une seconde convocation, pour une séance dans laquelle les décisions sont valablement prises à la majorité absolue des membres présents.

Pour les décisions en appel, ce n'est qu'à partir de la troisième convocation que la majorité absolue des seuls membres présents prend des décisions valables.

ART. 54. — Toute délibération du Bureau relative à la présentation de membres effectifs ou associés n'est valable que si elle réunit les trois quarts des suffrages exprimés. Pour tout autre objet, ses décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents.

ART. 55. — Tout appel des décisions du Bureau interjeté par au moins dix membres effectifs de la Société sera déféré à une assemblée plénière du Conseil, jugeant en dernier ressort, à la majorité absolue de ses membres.

#### CHAPITRE IV.

##### Admissions, mutations, démissions, radiations et exclusions.

ART. 56. — Tout membre de la Société reçoit, lors de son admission, une lettre d'avis, sa carte de membre, un exemplaire des Statuts et la liste des membres de la Société.

ART. 57. — Ceux des membres associés étrangers, ayant pris l'engagement de collaboration spécifié dans l'article 19 et qui, pendant trois périodes successives de deux années, auront présenté des communications ou des mémoires scientifiques d'un réel intérêt, ou bien qui, pour divers motifs, se seront acquis des droits particuliers à la reconnaissance de la Société, pourront, sur la proposition du Conseil, être dégagés de leur engagement de collaboration régulière et continuer, sans aucune cotisation, à recevoir le *Bulletin* au complet.

En cas de vacance parmi les membres honoraires, ces mêmes membres pourront être considérés comme candidats privilégiés.

ART. 58. — Toute démission doit être adressée par écrit au Président de la Société avant d'être acceptée par le Bureau.

*La cotisation est due pour toute l'année pendant laquelle la démission a été envoyée.* Les publications de l'exercice correspondant sont envoyées aux membres démissionnaires.

ART. 59. — Les membres en retard de paiement de cotisation depuis plus de deux années seront invités à les acquitter dans un délai fixé; faute de réponse satisfaisante, ils seront, après envoi d'une lettre d'avis spéciale, considérés comme démissionnaires et le Bureau cessera de les faire figurer au tableau des membres.

ART. 60. — *Les publications de la Société ne seront envoyées qu'aux membres effectifs ou associés ayant acquitté leur cotisation.*

ART. 61. — Les membres associés étrangers liés par l'article 19, qui, au bout de deux périodes bisannuelles, n'auraient pas tenu leur engagement, cesseront de recevoir les publications; ceux qui, après quatre ans de silence persistant, auraient ainsi rompu leurs engagements, recevront avis du Bureau qu'à moins d'excuse valable, ils cessent de faire partie de la Société.

ART. 62. — L'exclusion ne peut être prononcée que pour des motifs graves, entachant l'honorabilité du membre en prévention.

Cette mesure extrême doit réunir l'assentiment de tous les membres du Conseil au complet, qui ne la peuvent décréter que sur la proposition du Président. Les membres valablement empêchés sont tenus d'exprimer leur vote par correspondance et sous pli cacheté.

ART. 63. — L'intéressé a le droit d'interjeter appel devant une assemblée générale, spécialement convoquée à cet effet et qui prononce souverainement, à la majorité absolue des votes exprimés directement ou par correspondance.

Les membres du Conseil s'abstiennent de prendre part à ce vote.

## CHAPITRE V.

### Assemblées de la Société.

#### A. DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES.

ART. 64. — Les membres de la Société se réunissent en assemblée ordinaire au moins une fois par mois, sauf pendant les vacances d'août et septembre, à la date et à l'heure désignées d'avance par l'assemblée générale annuelle.

Ces séances mensuelles, dirigées par le Bureau, sont consacrées aux communications de travaux concernant les diverses branches d'activité scientifique de la Société et aux discussions qui s'ensuivent, ainsi qu'aux présentations et élections de membres effectifs et associés.

Ces assemblées ne prennent de décision valable qu'à la majorité absolue des membres présents. Ceux-ci, en y comprenant les membres du Bureau, doivent fournir l'expression d'au moins sept suffrages.

ART. 65. — Outre les assemblées ordinaires, consacrées aux travaux de géologie, de paléontologie et d'hydrologie pures, il peut y avoir des réunions spéciales consacrées, les unes aux applications des sciences géologiques et à la mise en lumière de leurs résultats économiques, les autres à des causeries et à des conférences d'initiation géologique avec démonstrations et projections lumineuses, etc., pour lesquelles des invitations pourront être adressées à des personnes étrangères à la Société; les dames peuvent y être conviées, ainsi d'ailleurs qu'aux excursions de la Société.

#### B. DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

ART. 66. — Les membres de la Société se réunissent de plein droit en assemblée générale au mois de décembre de chaque année.

Cette séance annuelle clôture l'exercice social et son ordre du jour est fixé comme suit :

1° Rapport du Président sur les travaux de l'année, sur l'état de la Société, sur ses relations scientifiques et sur les progrès réalisés dans les diverses sphères de son activité;

2° Lecture d'un compte rendu sommaire exposant les travaux de la session extraordinaire;

3° Apurement et approbation des comptes du trésorier;

4° Fixation du budget;

5° Fixation des jours et heures des assemblées mensuelles ordinaires et des séances d'applications (hydrologie, etc.);

6° Choix, d'après les propositions du Conseil, de la localité où doit se tenir la session extraordinaire. Fixation d'un programme d'excursions;

7° Délibération sur les propositions soumises par le Conseil ou signées par dix membres et portées à l'ordre du jour;

8° Décisions diverses prévues par les Statuts et Règlements (prix, concours, etc.);

9° Nomination, au scrutin secret, des Vice-Présidents et, tous les deux ans, du Président, des Secrétaires, et remplacement des membres sortants du Bureau, du Conseil et de la Délégation permanente;

10° Élection, lorsqu'il y a lieu (tous les quatre ans), du Secrétaire général, du Trésorier et du Bibliothécaire, ainsi que de la Commission des comptes et du Comité de publication.

ART. 67. — Les décisions prises par l'assemblée générale sont valables lorsqu'elles ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

ART. 68. — Dans les divers cas, prévus par les Statuts, où la réunion d'une assemblée générale extraordinaire se trouve exigée, le Président la convoque dans le délai de quinze jours et fait connaître en même temps aux membres l'ordre du jour de la séance.

Le Conseil peut, en tout temps, demander au Président de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

ART. 69. — Aucune assemblée générale ne peut délibérer que sur l'ordre du jour déterminé dans la convocation envoyée aux membres.

#### C. DES SESSIONS EXTRAORDINAIRES.

ART. 70. — Chaque année, la Société se réunit en session extraordinaire en un point quelconque du territoire belge ou à l'étranger.

Cette réunion a pour but, soit l'exposé et la démonstration de progrès réalisés dans les études relatives à la région visitée, soit la recherche et la discussion de résultats faisant l'objet de débats scientifiques encore ouverts.

ART. 71. — Un bureau spécial pour la direction des sessions extraordinaires est nommé par les membres présents.

ART. 72. — Les procès-verbaux de ces réunions sont dressés par le Secrétaire de la session au moyen de notes fournies, avant l'assemblée générale annuelle, par les membres ayant pris la parole dans les séances, ou bien ayant dirigé les excursions.

Les comptes rendus des sessions extraordinaires ne comprendront, autant que possible, que des travaux relatifs à la contrée où la session a eu lieu.

## CHAPITRE VI.

### Des publications de la Société.

#### A. NATURE DES PUBLICATIONS.

ART. 73. — La Société publie un recueil périodique, de format grand in-8°, sous le titre : *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*.

ART. 74. — Ce recueil comprend, outre les *Mémoires*, les *Procès-Verbaux des séances*, un recueil de *Traductions, Reproductions et Travaux divers*, des *Annexes* diverses aux procès-verbaux, des *Nouvelles et Informations diverses* (imprimées en petit texte).

Les *Mémoires*, les *Procès-Verbaux des séances*, les *Traductions, Reproductions*, etc., ainsi que les *Tables*, ont des paginations spéciales et distinctes.

Les *Procès-Verbaux* paraissent en fascicules, au nombre de quatre à six annuellement; ils contiennent les comptes rendus des séances de géologie pure et de géologie appliquée, ainsi que les communications de peu d'étendue lues en séance et acceptées pour l'insertion.

ART. 75. — Les *Mémoires* sont réservés aux travaux originaux d'une certaine étendue et surtout à ceux réclamant des planches et des figures hors texte. Ils paraissent, soit avec les *Procès-Verbaux* en volumes annuels, soit en fascicules, trimestriels autant que possible, comprenant un certain nombre de feuilles d'impression et englobant des feuilles de *Procès-Verbaux*.

ART. 76. — Aucun travail ne peut être imprimé ni distribué au nom de la Société avant qu'une assemblée, prévenue par un

ordre du jour précis, n'en ait pris connaissance et approuvé le contenu.

ART. 77. — Le Bureau est juge de l'opportunité de publier les traductions ou les reproductions d'articles ou de travaux, soit de science pure, soit de science appliquée, qui pourraient être présentées pour le *Bulletin* de la Société.

#### B. MODE D'ÉDITION ET DE DISTRIBUTION.

ART. 78. — Le *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie* est distribué aux membres conformément aux dispositions statutaires. Les personnes étrangères à la Société peuvent s'abonner, soit aux *Procès-Verbaux* ou aux *Mémoires*, soit au *Bulletin* complet, à des conditions à déterminer par le Conseil.

ART. 79. — Les publications de la Société seront échangées contre d'autres recueils scientifiques de l'étranger et du pays, dans le but de contribuer à la formation d'une bibliothèque géologique, paléontologique et hydrologique.

ART. 80. — Bien que les membres de la Société n'aient droit qu'aux volumes de publications correspondant aux années pour lesquelles ils ont payé leur cotisation, les volumes antérieurs à leur entrée leur seront cédés à un prix inférieur d'un tiers à la cotisation correspondante.

Tous les membres ont la faculté d'acquérir, pour une fois seulement, avec un rabais de 50 %, la collection complète du *Bulletin* jusqu'à l'année de leur réception. Il leur est accordé dans ce but de grandes facilités de paiement.

#### C. CONDITIONS DE PUBLICATION DES TRAVAUX PRÉSENTÉS.

ART. 81. — Pour être insérée dans les *Mémoires*, toute communication doit être exposée, résumée ou lue en séance. Dans le cas de résumé trop sommaire ou de simple dépôt de manuscrit, ou bien encore si la lecture ou l'audition d'un travail destiné aux publications de la Société soulève des objections relatives à sa publication ou à sa forme, en ce qui concerne l'application des articles 4 et 84 des Statuts, le Bureau aura à réclamer l'intervention du Comité de publication, chargé alors de faire rapport sur les points litigieux, s'il y en a, ou sur l'opportunité de la publication du travail.

L'assemblée mensuelle, qui entend les conclusions des rapporteurs, décide, à la majorité absolue, s'il y a lieu ou non d'imprimer le travail avec ou sans les modifications proposées, ou bien d'en insérer un résumé.

L'auteur, toutefois, reste libre de retirer son manuscrit si la décision de l'assemblée ne peut être agréée par lui.

ART. 82. — Pour être insérée dans les Procès-Verbaux des séances, toute communication doit avoir été présentée en séance et ne point dépasser deux feuilles d'impression. L'assemblée se prononce, soit sur l'insertion *in extenso*, soit sur celle d'un résumé qui pourra être fait par l'un des Secrétaires d'après le manuscrit de l'auteur, si celui-ci ne peut s'en charger.

ART. 83. — Les communications verbales faites en séance seront résumées par le Secrétaire général, d'après ses notes, ou bien d'après un texte remis dans les cinq jours au plus tard par l'orateur. Il en sera de même des réflexions, observations et discussions exclusivement scientifiques provoquées par ces communications.

ART. 84. — La publication dans les Procès-Verbaux des séances de tout incident, de toute discussion ou de toutes paroles n'ayant pas pour objet l'intérêt ou les progrès de la science sera rigoureusement interdite.

Le Président, s'appuyant sur l'avis du Comité de publication, veillera à la stricte exécution de cette mesure.

ART. 85. — Tout membre a le droit de demander l'insertion dans les Procès-Verbaux ou dans la correspondance, sous sa signature ou avec ses initiales, d'articles, extraits ou analyses, qui pourront être soumis éventuellement à l'approbation du Comité de publication par la voie du Secrétaire général, auquel seront envoyées ces communications dans les délais fixés par un règlement spécial.

ART. 86. — Les travaux et communications insérés dans les *Mémoires* et au *Bulletin*, en général, sont imprimés et paraissent, autant que possible, dans l'ordre de leur présentation. Toutefois le Bureau est autorisé à modifier l'ordre de publication, soit dans le cas d'absence ou d'empêchement de l'auteur, soit dans le cas de retard notable causé par la confection des planches, ou par tout autre motif.

ART. 87. — Les manuscrits présentés et acceptés deviennent la propriété de la Société.

ART. 88. — La Société, en décidant l'impression d'un travail, laisse à l'auteur la complète responsabilité de ses opinions.

ART. 89. — Aucun nom d'espèce nouvelle fossile ne pourra être proposé dans les publications de la Société s'il n'est accompagné d'une figure ou d'une description caractérisant convenablement l'espèce.

ART. 90. — Le Bureau et plus spécialement les Secrétaires veilleront à ce que les décisions, comme les travaux de la Société, s'inspirent le plus largement possible des règles énoncées par les Congrès internationaux de géologie pour l'unification des méthodes, des nomenclatures géologiques et paléontologiques, etc.

ART. 91. — La Société pourra déléguer plusieurs de ses membres à tout Congrès ayant en vue l'étude de ces questions, leur donner ses instructions et la mission de faire un rapport succinct sur les délibérations de ces Congrès. Ces rapports seront insérés dans le *Bulletin* de la Société.

ART. 92. — Les épreuves des mémoires et des communications seront revues et corrigées par les auteurs, qui, selon qu'ils habitent la Belgique ou l'étranger, sont tenus de les renvoyer endéans les cinq ou huit jours au Secrétaire général. Ces délais écoulés, le Secrétaire est autorisé à passer outre et à donner le bon à tirer.

ART. 93. — Les frais de *remaniements extraordinaires*, c'est-à-dire non compris dans la *moyenne* admise dans le contrat avec l'imprimeur et dont les frais sont englobés dans le prix réglementaire de la feuille d'impression, sont *exclusivement à la charge des auteurs*.

**Ceux ci, dans leur propre intérêt, sont donc invités à fournir des manuscrits non sujets à remaniements, ni à des corrections nombreuses et successives.**

ART. 94. — Les auteurs ne peuvent réclamer plus de deux épreuves en placards ni plus d'une épreuve de mise en pages.

#### D. DES TIRÉS A PART.

ART. 95. — Les auteurs de travaux et d'articles insérés, soit dans les *Mémoires*, soit dans les Procès-Verbaux des *Bulletins*, ont droit gratuitement à cinquante tirés à part conformes aux prescriptions réglementaires.

ART. 96. — Outre les exemplaires qui leur sont délivrés gratuitement, tous les membres de la Société ont le droit d'obtenir des tirés

à part de leurs travaux, en nombre illimité, d'après un tarif aussi réduit que possible, arrêté par le Conseil.

*Les couvertures imprimées et grands titres sont exclusivement à la charge des auteurs.*

ART. 97. — Les tirés à part extraits des publications de la Société devront, sauf en cas de demande contraire de l'auteur, avoir une couverture d'un *modèle réglementaire* déterminé par le Conseil, mettant en évidence le titre du recueil dont ils sont extraits.

Ils porteront la pagination du recueil qui les contient; mais si l'auteur le demande, les tirés à part pourront porter une double pagination.

ART. 98. — Les auteurs sont astreints à payer directement aux fournisseurs, d'après le barème réglementaire, le prix des tirés à part qu'ils auront demandés au Secrétariat.

ART. 99. — Les présents Statuts, remplaçant ceux datant de la fondation de la Société, ont été adoptés à l'assemblée générale du 17 février 1898 et entrent en vigueur à partir de l'exercice 1898; l'article 27 a été modifié et l'article 31bis a été ajouté par un vote de l'assemblée générale du 16 février 1907.



# SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

## COMPOSITION DU BUREAU, DU CONSEIL ET DES COMITÉS

POUR 1907

### Président :

M. le Chanoine HENRY DE DORLODOT (1907-1908), Professeur à l'Université catholique.

### Vice-Présidents :

MM. le Major du génie EUGÈNE CUVELIER (1907), Professeur à l'École militaire.  
CONSTANTIN MALAISE (1907), Membre de l'Académie royale des Sciences.

AIMÉ RUTOT (1907), Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

XAVIER STAINIER (1907), Membre de la Commission géologique de Belgique, Professeur de Géologie à l'Université de Gand.

### Secrétaire général honoraire :

M. ERNEST VAN DEN BROECK, Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

### Secrétaire général :

M. le Baron LÉON GREINDL (1907-1910), Capitaine Commandant d'État-major, Professeur de Géologie à l'École de Guerre.

### Secrétaire :

M. le Docteur C. VAN DE WIELE (1907-1908).

### Délégués du Conseil :

MM. le Docteur VICTOR JACQUES (1907-1908), Secrétaire général de la Société d'Anthropologie.

JOSEPH KERSTEN (1907-1908), Ingénieur, Inspecteur général des Charbonnages patronnés par la Société générale de Belgique.

MICHEL MOURLON (1907-1910), Membre de l'Académie royale des Sciences, Directeur du Service géologique de Belgique.

le Major du Génie J. WILLEMS (1907-1910).

**Membres du Conseil (ne faisant pas partie du Bureau) :**

MM. FERDINAND DE SCHRYVER (1906-1907), Ingénieur en chef Directeur des Ponts et Chaussées.

CHARLES FIEVEZ (1906-1907).

le Comte AD. DE LIMBURG-STIRUM (1907-1908), Membre de la Chambre des Représentants.

le Capitaine du Génie ÉMILE MATHIEU (1907-1908), Répétiteur à l'École militaire.

le R. P. GASPARD SCHMITZ S. J. (1907-1908), Directeur du Musée géologique des bassins houillers belges.

GUSTAVE SIMOENS (1906-1907), Docteur ès-sciences minérales, Chef de section au Service géologique de Belgique.

**Trésorier :**

M. CHARLES FIEVEZ (1905-1908).

**Bibliothécaire :**

M. LUCIEN DÉVAIVRE (1907-1910).

**Comité de publication :**

MM. le Major du Génie EUGÈNE CUVELIER (1907-1910).

le Docteur VICTOR JACQUES (1907-1910).

AD. KEMNA (1907-1910), Directeur de l'Antwerp Waterworks Co.

**Comité de vérification des comptes :**

MM. L. BAUWENS (1907-1908).

le Docteur GILBERT (1907-1908).

H. LEBON, Avocat-Avoué (1907-1908).

SOCIÉTÉ BELGE

DE

**GÉOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE**

Fondée à Bruxelles, le 17 février 1887

**LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES**

ARRÊTÉE AU 19 FÉVRIER 1907 (4)

**Président d'honneur.**

S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE.

**Membres Protecteurs.**

M. EM. DE MOT, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

M. ERNEST SOLVAY, Industriel à Bruxelles.

**Membres Honoraires.**

- 1 \* BARROIS, Ch., Professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Lille, 37, rue Pascal, à Lille, et rue Chomel, 9, à Paris (VII).
- 2 BERTRAND, C.-Eg., Correspondant de l'Institut, Professeur de botanique à la Faculté des sciences de l'Université de Lille, 6, rue d'Alger, à Amiens
- 3 BONNEY, Rév. Thomas George, Professeur de géologie et de minéralogie University College, 9, Scroope Terrace, Cambridge.
- 4 BRÖGGER, W. C., Professeur à l'Université de Christiania.
- 5 \* CAPELLINI, Giovanni (le Commandeur), Professeur de géologie à l'Université, via Zamboni, à Bologne (Italie).
- 6 CHOFFAT, Paul, Attaché au Service géologique du Portugal, 113, rue do Arco a Jesus, à Lisbonne (Portugal), et 21, rue Saint-Laurent, à Bordeaux.
- 7 CREDNER, Dr Hermann, Directeur du Service royal géologique de Saxe, Professeur à l'Université de Leipzig.

(4) Les noms des fondateurs se trouvent, dans la liste ci-dessous, précédés d'un astérisque \*. Les noms des membres à vie sont précédés de deux astérisques \*\*.

- 8 \* DOLLFUS, Gustave, ancien Président de la *Société géologique de France*, Collaborateur principal au service de la Carte géologique de France, 45, rue de Chabrol, à Paris (X).
- 9 DUBOIS, Eugène, Professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, Conservateur au Musée Teyler de Haarlem, 45, Zylweg, à Haarlem.
- 10 GAUDRY, Albert, Membre de l'Institut de France, Professeur honoraire de paléontologie au Muséum, 7bis, rue des Saint-Pères, à Paris (VI).
- 11 \* GEIKIE, Archibald, F. R. S., ancien Directeur général des services géologiques de Grande-Bretagne et d'Irlande, 3, Sloane Court, London N.W.
- 12 \* GEIKIE, James, LL. D.; F. R. S., Professeur de géologie et de minéralogie à l'Université d'Édimbourg, Kilmorie, 83, Colinton Road, Edinburg.
- 13 \* GOSSELET, Jules, Correspondant de l'Institut de France, Professeur honoraire de géologie à la Faculté des sciences de l'Université de Lille, 18, rue d'Antin, à Lille.
- 14 HARMER, Oakland House, Cringleford, près Norwich (Angleterre).
- 15 HEIM, Alb., Professeur à l'Université de Zurich, à Hottingen (Zurich).
- 16 HUGHES, Thomas, Mac Kenny, Professeur de géologie à l'Université de Cambridge, Woodwardian Museum, Trinity College, Cambridge (Angleterre).
- 17 ISSEL, Arthur, Professeur à l'Université, 16, Via Brignole Deferrari, à Gènes.
- 18 \* JONES, T. Rupert, F. R. S., Penbryn Chesham, Bois Lane, Chesham-Bucks (England).
- 19 JUDD, J. W., Professeur de géologie au Collège royal des sciences, South Kensington, London S. W.
- 20 KARPINSKY, Alex. Petrow., Membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg, Directeur du Comité géologique de Russie, Professeur à l'École des Mines, à Saint-Petersbourg.
- 21 KOENEN (A. von), Dr, Professeur de géologie et de paléontologie à l'Université de Göttingen (Allemagne).
- 22 LAPPARENT (Albert de), Membre de l'Institut de France, ancien Président de la *Société géologique de France*, Professeur de géologie et de minéralogie à l'École libre des Hautes-Études, 3, rue de Tilsitt, à Paris (VIII).
- 23 \* LOEWINSON-LESSING, F., Professeur de minéralogie et de géologie à l'Institut polytechnique de Saint-Petersbourg, Sosnovka, à Saint-Petersbourg.
- 24 LORIÉ, J., Docteur ès sciences, Privatdocent à l'Université, 18, Oudkerkhof, à Utrecht (Pays-Bas).
- 25 MARTEL, E.-A., Président de la Commission centrale de la *Société de Géographie*, Secrétaire général de la *Société de Spéléologie*, 23, rue d'Aumale, à Paris (IX).
- 26 MICHEL LÉVY, A., Membre de l'Institut de France, Directeur du service de la Carte géologique de France, 26, rue Spontini, à Paris (XVI).
- 27 MOJSISOVICS VON MOJSVAR, Dr Edmund, K. K. Hofrath, Wirkl. Mitglied der K. Akad. der Wiss., 26, Strohgasse, à Vienne.
- 28 NIKITIN, Serge, Géologue en chef du Comité géologique de Russie, Institut des Mines, à Saint-Petersbourg.

- 29 \* ROSENBUSCH, Dr H., Professeur de géologie à l'Université d'Heidelberg.
- 30 \* ROUVILLE (A.-P. de), Doyen et Professeur honoraire de géologie de la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier, 10, rue Henri-Garnier, à Montpellier (Hérault).
- 31 SACCO, Federico, Professeur de paléontologie à l'Université, Castello del Valentino, à Turin.
- 32 SUESS, Édouard, Professeur à l'Université de Vienne.
- 33 TEALL, J. J. H., Président de la *Société géologique de Londres*, Directeur général des Services géologiques de Grande-Bretagne et d'Irlande, 28, Jermyn Street, à Londres.
- 34 THORODDSEN, Th., Dr Phil., Professeur honoraire, 27 Aa boulevard Copenhague.
- 35 TRAQUAIR, R. H., M. D., LL. D., F. R. S., Conservateur des collections d'histoire naturelle au Musée des Sciences et des Arts, à Édimbourg (Écosse).
- 36 WEINSCHENK, Ernest, Professeur de pétrographie à l'Université de Munich.
- 37 WHITAKER, Will., F. R. S., Chairman of the Sanitary Institute, Freda, 3, Campden Road, à Croydon.
- 38 WOODWARD, A. Smith, Conservateur au Département géologique du British Museum of Natural History, 4, Scarsdale Villas, Kensington W., à Londres.
- 39 ZIRKEL, Prof. Dr F., Professeur de géologie à l'Université de Leipzig, 15, Thalstrasse, à Leipzig.

#### Membres Associés Étrangers.

- 1 ABEL, Dr, Othenio, Sektionsgeologe der K. K. geologischen Reichsanstalt, Dozent für Palaeontologie an der K. K. Universität, Jenullgasse, 2, à Vienne, XIII.
- 2 ARCTOWSKI, H., Géologue, 103, rue Royale, à Bruxelles.
- 3 BOULE, Marcellin, Président de la *Société géologique de France*, Professeur de paléontologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 3, place Valhubert, à Paris (V).
- 4 \* DUNIKOWSKI (Émile, Chevalier de), Dr Phil., Privatdocent à l'Université de Lemberg (Galicie).
- 5 \* FORESTI, Ludovico, Docteur en médecine, Aide-naturaliste de géologie et de paléontologie au Musée de l'Université de Bologne (Italie).
- 6 GOLLIEZ, A., Professeur de géologie à l'Université de Lausanne.
- 7 LAMBERT, Jules, Paléontologiste, Président du Tribunal civil, 57, rue Saint-Martin, à Troyes (Aube) France.
- 8 LANG, Dr ph. Otto, Hesselstrasse, 24 A, Hannover (Allemagne).
- 9 LOTTI, Bernardino, Docteur, Ingénieur au Corps des Mines, à Rome.
- 10 MAYER-EYMAR, Charles, Dr ès sciences, Professeur de paléontologie à l'Université de Zurich (Suisse).

- 11 MEUNIER, Stanislas, Professeur de géologie au Muséum d'Histoire naturelle, 3, quai Voltaire, à Paris (VIII).
- 12 MONTESSUS DE BALLORE (DE), Chef d'escadron, commandant le Bureau de recrutement, à Abbeville.
- 13 PICARD, Karl, Membre de diverses Sociétés savantes, Nordhauserstrasse, 2, à Sondershausen (Allemagne).
- 14 POHLIG, Dr Hans, Professeur à l'Université de Bonn (Prusse), 43, Rüterstrasse.
- 15 SCHARDT, Professeur de géologie à l'Université de Neuchâtel, à Veytaux (Lac de Genève, Suisse).
- 16 STURTZ, B., Directeur du Comptoir minéralogique et paléontologique de Bonn, 2, Riesstrasse, à Bonn.
- 17 TIETZE, Em., Vice-Directeur du *K. K. Geologische Reichsanstalt*, à Vienne.
- 18 TOUTKOWSKI, Paul, Conservateur du Cabinet minéralogique et géologique de l'Université de Kiew, 46, boulevard de Bibikow, à Kiew (Russie).

#### Membres effectifs.

##### 1<sup>o</sup> Membres à perpétuité.

- 1 Administration communale de la VILLE D'ANVERS. (Délégué : M. Royers.)
- 2 Administration communale de la VILLE DE BRUXELLES.
- 3 Administration communale de la VILLE DE VERVIERS. (Délégué : M. Sinet.)
- 4 Maison SOLVAY & C<sup>ie</sup>, Industriels, à Bruxelles.
- 5 Administration communale de la VILLE DE BINCHE.
- 6 Administration communale de la VILLE DE GAND.
- 7 Société anonyme des TRAVAUX D'EAU, à Anvers. (Délégué : M. Ad. Kemna.)
- 8 Administration communale de la VILLE D'OSTENDE. (Délégué : M. Verraert.)
- 9 Société des CHARBONNAGES DE MONCEAU-FONTAINE, à Monceau-sur-Sambre. (Délégué : M. Vital Moreau.)
- 10 Société anonyme des CHARBONNAGES DE BASCOUP. (Délégué : M. Lucien Guinotte.)
- 11 Société anonyme des CHARBONNAGES DE HORNU ET WASMES. (Délégué : M. Gédéon Deladrière.)
- 12 Société anonyme des CHARBONNAGES DE MARIEMONT. (Délégué : M. Raoul Warocqué.)
- 13 Société anonyme du CHARBONNAGE DU BOIS D'AVROY, à Sclessin-Ougrée (Liège). (Délégué : M. Bogaert, Hilaire, 201, quai de Fragnée, Liège.)
- 14 Compagnie des CHARBONNAGES BELGES, à Frameries. (Délégué : M. Isaac Isaac.)
- 15 Société anonyme des CHARBONNAGES UNIS DE L'OUEST DE MONS, à Boussu. (Délégué : M. Arthur Dupire.)

- 16 Société anonyme des CHARBONNAGES DE COURCELLES-NORD, à Courcelles. (Délégué : M. L. Heuseux.)
- 17 Société anonyme des CHARBONNAGES DE DAHLBUSCH, à Rotthausen. Bureau à Bruxelles, 40, rue de Spa.

##### 2<sup>o</sup> Membres effectifs.

- 18 ABRAMOFF, T.-J., Ingénieur des Mines, Dmitrievskaja, 11, à Radom (Pologne Russe).
- 19 ALIMANESTIANO, Constantin, Ingénieur, Directeur de l'Industrie et du Commerce au Ministère des Domaines, Strada Domnei, 27, à Bucarest.
- 20 ANDERNACK, Jules, 51, rue de Dave, à Jambes (Namur).
- 21 ANDRIMONT (René D'), Ingénieur des Mines, 15, rue Bonne Fortune, à Liège.
- 22 ANDROUSSOFF, Professeur de géologie à l'Université de Yourieff (Dorpat).
- 23 ANNOOT, J.-B., Professeur honoraire à l'Athénée royal de Bruxelles, 78, rue Gallait, à Schaerbeek lez-Bruxelles.
- 24 ARRAULT, René, Ingénieur civil, entrepreneur de sondages et de puits artésiens, constructeur d'appareils pour l'intérieur et les colonies, 69, rue Rochechouart, à Paris (IX).
- 25 AXER, A.-H., Entrepreneur de puits artésiens, 479, chaussée de Jette, à Jette-Saint-Pierre lez-Bruxelles.
- 26 BAUCHAU, Carl, Ingénieur, Directeur des travaux des charbonnages de Masse-Diarbois, chaussée de Fleurus, à Jumet-Hamendes.
- 27 BAUTHIER, L., Géomètre-Architecte, à Genappe.
- 28 BAUWENS, Léonard, 33, rue de la Vanne, à Bruxelles.
- 29 BAYET, Adrien, Propriétaire, 33, Nouveau Marché-aux-Grains, à Bruxelles.
- 30 BAYET (le B<sup>on</sup> Ernest), Paléontologiste, 58, rue Joseph II, à Bruxelles.
- 31 BAYET, Louis, Ingénieur, membre de la Commission géologique de Belgique, à Walcourt (province de Namur).
- 32 BERGERON, Jules, ancien Président de la *Société géologique de France*, Professeur de géologie à l'École centrale des Arts et Manufactures, 157, boulevard Haussmann, à Paris (VIII).
- 33 BERNAYS, Ed., Avocat, 33, avenue Van Eyck, à Anvers.
- 34 BERNUS, Louis, Propriétaire, 116, boulevard Audent, à Charleroi.
- 35 BESANÇON (ville de), Délégué : M. Jeannot, Ingénieur-Directeur des eaux de la ville, Hôtel de Ville, à Besançon (Doubs).
- 36 BEYERINCK, Dr F., ancien Ingénieur des Mines du Gouvernement aux Indes néerlandaises. 10, Charlotte de Bourbonstraat, à La Haye.
- 37 BOCKSTAEL, Émile, Bourgmestre de la commune de Laeken, Conseiller provincial, 274, avenue de la Reine, à Laeken.
- 38 BOHY, Benoit, Régent de l'École moyenne, à Wavre.
- 39 BONMARIAGE (le docteur Arthur), 2, rue de la Révolution, à Bruxelles.
- 40 BOOT, Lieutenant d'artillerie, 102, rue Haringrode, à Anvers.

- 41 BOUHY, Victor, Docteur en droit, 58, rue d'Archis, à Liège.
- 42 BOULANGÉ (l'Abbé), Hydrologue, 88, boulevard Militaire, à Bruxelles.
- 43 BOURGOIGNIE, Léonce, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 29, Marché-aux-Avoines, à Hasselt.
- 44 BRADFER, Robert, Garde général des Eaux et Forêts, à Saint-Hubert.
- 45 \*\* BRANNER, John Casper, Ph. D. Ll. D., Professor of Geology and Vice-President Stanford University, California, U. S. A.
- 46 BRICHAUX, A., Chimiste à la Société Solvay, 12, avenue Hamoir, à Uccle.
- 47 BRIEN, Victor, Ingénieur au Corps des Mines, 27-29, rue de la Chaussée, à Mons.
- 48 BRIQUET, Abel, licencié ès lettres, avocat à la Cour d'appel, 49, rue Jean de Bologne, à Douai.
- 49 BUTTGENBACH, H., Ingénieur-Conseil de l'État Indépendant du Congo, Administrateur délégué de l'Union minière du Haut Katanga, 322, avenue Brugmann, à Uccle.
- 50 CAMBIER, R., Ingénieur aux Charbonnages Réunis de Charleroi, 6, rue du Laboratoire, à Charleroi.
- 51 CAMERMAN, Émile, Ingénieur-Chimiste, 31, square Guttenberg, à Bruxelles.
- 52 CAMPION, Maurice, Ingénieur des arts et manufactures, Directeur de la Société d'Électricité du Bassin de Charleroi, à Roux.
- 53 \* CAREZ, Léon, Docteur ès sciences, ancien Président de la *Société géologique de France*, 18, rue Hamelin, à Paris (XVI).
- 54 CARTON, Léonard, Ingénieur-Constructeur, 41, rue du Chambege, à Tournai.
- 55 \* CAUDERLIER, Gustave, Industriel, 221, chaussée de Vleurgat, à Bruxelles.
- 56 CAUDERLIER, Émile, 40, rue De Crayer, à Bruxelles.
- 57 CAVALIER, Directeur des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
- 58 CAYEUX, L., Docteur en sciences, Professeur à l'*Institut national agronomique*, Professeur suppléant de géologie à l'École des Mines, 6, place Denfert-Rochereau, à Paris.
- 59 CENTNER, Paul, Ingénieur (de la firme R. Centner et fils), à Verviers.
- 60 CHABAL, Henry, Ingénieur, 33, rue de Longchamps, à Paris.
- 61 CHEVAL, V., Docteur, 27, rue du Trône, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 62 COGELS, P., Géologue, au Château de Boeckenberg, à Deurne (Anvers).
- 63 COMPAGNIE INTERCOMMUNALE DES EAUX, 48, rue du Trône, à Bruxelles. (Délégué : M. M. Van Meenen.)
- 64 CORDEWEENER, Jules, Ingénieur.
- 65 CORNET, J., D<sup>r</sup> ès sciences, Professeur de géologie à l'École des Mines de Mons, 86, boulevard Dolez, à Mons.
- 66 COSSOUX, N.-V.-Léon, Ingénieur civil, ex-Ingénieur du Gouvernement russe au Caucase, 12, place Armand Steurs, à Bruxelles.
- 67 COSYNS, G., Docteur en sciences naturelles, 260, rue Royale-Sainte-Marie, à Bruxelles.

- 68 CUAU, Charles, Ingénieur civil des Mines, Directeur technique de la C<sup>ie</sup> française des carbures de Séchillienne (Isère), Ingénieur-Conseil de la C<sup>ie</sup> des Eaux de Rambouillet, 17, boulevard Pasteur, à Paris.
- 69 \* CUMONT, Georges, Avocat près la Cour d'appel, 19, rue de l'Aqueduc, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 70 CUVELIER, Eugène, Major du Génie, Professeur à l'École Militaire, 43, rue Keyenveld, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 71 CUYLITS, Jean, Docteur en médecine, 44, boulevard de Waterloo, à Bruxelles.
- 72 DAIMERIES, A., Professeur à l'Université libre, 4, rue Royale, à Bruxelles.
- 73 DAPSENS, Directeur-Propriétaire de carrières, à Yvoir lez-Dinant.
- 74 \* DAUTZENBERG, Phil., Paléontologiste, Président de la *Société royale zoologique et malacologique de Belgique*, 209, rue de l'Université, à Paris (VII).
- 75 DAVAL, J., ancien Greffier du Tribunal de commerce, Abbaye Saint-Pantaléon à Saint-Dizier, Haute-Marne (France).
- 76 DE BAUVE, Inspecteur de l'École des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères, à Paris (VII).
- 77 DE BROUWER, Michel, Ingénieur, 14, rue d'Elverdinghe, à Ypres.
- 78 DE BUSSCHERE, A., Conseiller à la Cour d'appel, 82, rue Mercelis, à Ixelles.
- 79 DE CORT, Hugo, Président de la *Société royale zoologique et malacologique de Belgique*, 4, rue d'Holbach, à Lille (France).
- 80 DE GRAEF, Joseph, Transporteur maritime, 21, rue Oedenkoven, à Borgerhout lez-Anvers.
- 81 DEJARDIN, L., Directeur des Mines, 102, rue Franklin, à Bruxelles.
- 82 DELADRIER, Émile, Docteur en sciences, 73, rue du Marteau, à Bruxelles.
- 83 \* DELECOURT-WINCQZ, Jules, Ingénieur-Conseil de la Compagnie Internationale de recherches de mines et d'entreprises de sondage, 16, rue de la Pépinière, à Bruxelles.
- 84 DELÉPINE, G., Maître de conférences à la Faculté libre des sciences, 41, rue du Port, à Lille.
- 85 DELHAYE, Ferdinand, Ingénieur à la Société anonyme de Merbes-le-Château, 48, chemin de la Procession, à Mons.
- 86 DELHEID, Ed., Paléontologiste, 63, rue Veydt, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 87 DELVAUX, J., Directeur du Service du gaz et des eaux, à Dinant.
- 88 DEMEURE, Édouard, Ingénieur, 53, avenue des Arts, à Bruxelles.
- 89 DE NEUTER, Colonel adjoint d'état-major, commandant le 2<sup>e</sup> régiment des Guides, 94, avenue d'Auderghem.
- 90 DENIL, Gustave, Ingénieur des Ponts et Chaussées, rue des Vennes, à Liège.
- 91 DE RAECK, Léon, Ingénieur civil des Mines, 245, avenue d'Auderghem, à Bruxelles.
- 92 DEROOVER, G., Capitaine commandant du Génie en retraite, à Niel lez-Boom.
- 93 DE SCHRYVER, Ferdinand, Ingénieur en chef Directeur des Ponts et Chaussées, 206, chaussée d'Ixelles, à Ixelles lez-Bruxelles.

- 94 DETHY, Théophile, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 48, rue du Pépin, à Namur.
- 95 DEULIN, Nestor, Ingénieur, Directeur gérant du charbonnage de l'Épine, à Montignies.
- 96 DE VISSCHER, J., Ingénieur agricole, 41, rue des Francs Bourgeois, à Paris.
- 97 DEVREUX, E., Architecte, Échevin des Travaux publics, 25, rue du Pont-Neuf, à Charleroi.
- 98 DEWARICHT, Théophile, Imprimeur, 52, rue de la Montagne, à Bruxelles.
- 99 DIDERRICH, N., Ingénieur civil des mines, 64, rue Royale, à Bruxelles.
- 100 DIDION, J., Constructeur d'appareils de sondages, 32, rue de Joncker, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 101 DIENERT, Frédéric-Vincent, Docteur ès sciences, Chef du service local de surveillance des sources de la ville de Paris, 8, place de la Mairie, à Saint-Mandé (Seine).
- 102 DOAT, Ingénieur, Directeur de la Compagnie générale des Conduites d'eau, aux Vennes, à Liège.
- 103 DOCHAIN-BONNET, A., à Couillet.
- 104 DOCHAIN-DEFER, F., Industriel, à Couillet.
- 105 DOLLO, Louis, Professeur à l'Université, Conservateur du Musée royal d'Histoire naturelle, 31, rue Vautier, à Bruxelles.
- 106 DORLODOT (Chanoine Henry DE), Professeur à l'Université catholique, 44, rue de Bériot, à Louvain.
- 107 DORLODOT (Léopold DE), 83, rue de Montigny, à Charleroi.
- 108 DOUVILLÉ, Henri, Ingénieur en chef des Mines, Professeur de Paléontologie à l'École des Mines, 207, boulevard Saint-Germain, à Paris (VII).
- 109 DUMONT, André, Professeur d'exploitation des Mines, à l'Université catholique, 48, rue des Joyeuses Entrées, à Louvain.
- 110 DUMONT, Professeur de mathématiques, 152, rue Verte, à Bruxelles.
- 111 \*\* DUPONT, Édouard, Membre de l'Académie royale des Sciences, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, 31, rue Vautier, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 112 \* DURAFFOUR, Ferdinand, Entrepreneur de sondages, 35, rue Saint-Martin, à Tournai.
- 113 DURIEUX, Charles, Ingénieur agricole, Garde général des Eaux et Forêts, à Beeringen (Limbourg).
- 114 DUTERTRE, Émile, Docteur en médecine, 12, rue de la Coupe, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), France.
- 115 DUVIGNEAUD, Ingénieur, 18, place Lehon, à Schaerbeek lez-Bruxelles.
- 116 DUYK, Chimiste au Ministère des Finances, avenue de Solbosch, à Bruxelles.
- 117 ENGERRAND, Georges, 40, rue du Chalet, à Uccle.
- 118 ERENS, Alphonse, Docteur en sciences naturelles, Villa Strabbeek, à Houthem, près Fauquemont (Limbourg hollandais).
- 119 EXSTEENS fils, 21, rue de Loxum, à Bruxelles.
- 120 \* FALK, Henry, Libraire-Éditeur, 15-17, rue du Parchemin, à Bruxelles.
- 121 \* FÉLIX, J., Docteur en médecine, 413, avenue Louise, à Bruxelles.

- 122 \* FENDIUS, Émile, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Liège.
- 123 FIEVEZ, Ch., 43, rue des Trois-Tilleuls, à Boitsfort, près Bruxelles.
- 124 FISCH, A., 70, rue de la Madeleine, à Bruxelles.
- 125 FORIR, Honoré, Ingénieur-géologue, Conservateur-Répétiteur à l'Université de Liège, Secrétaire général de la *Société géologique de Belgique*, 25, rue Nysten, à Liège.
- 126 FOURMARIER, Paul, Ingénieur-géologue, Ingénieur au Corps des Mines, Assistant à l'Université, 69, rue Maghin, à Liège.
- 127 FOURNIER, dom Grégoire, O. S. B. de l'Abbaye de Maredsous, Supérieur de la « Maison de Maredsous », 16, boulevard de Jodoigne extérieur, à Louvain.
- 128 FOURNIER, Professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Besançon (Doubs).
- 129 FRANÇO, Alfr., Ingénieur, Sous-Lieutenant de réserve du Génie, 3, rue du Méridien, à Saint-Josse-ten-Noode lez-Bruxelles.
- 130 \* FRIEDRICH, H., 4, rue de Naples, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 131 \* FRIREN, Auguste, Chanoine honoraire, Professeur au Petit Séminaire, 41, rue de l'Évêché, à Metz (Alsace-Lorraine).
- 132 FRITSCH, Dr Ant., Professeur à l'Université de Prague, 66, Wenzelplatz, à Prague.
- 133 GAUTHIER, Joseph, Géomètre, 41, rue de Moranville, à Jette-Saint-Pierre.
- 134 GERARD, L., Ingénieur-Électricien, ancien Professeur à l'Université, 102, avenue de Tervueren, à Bruxelles.
- 135 GHILAIN, Philibert, Ingénieur en chef Directeur de service aux Chemins de fer de l'État, 70, rue Vander Schrick, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 136 \*\* GIBBS, William B., Membre de diverses Sociétés savantes, Thornton, Beulah Hill, Upper Norwood, à Londres.
- 137 GILBERT, Théod.-A.-F., Docteur en médecine, 55, rue de la Concorde, à Bruxelles.
- 138 GILLET, Ingénieur de la Résidence royale, 109, rue de Molenbeek, à Laeken.
- 139 GILSON, G., Professeur à l'Université catholique, 95, rue de Namur, à Louvain.
- 140 GIMINNE, Lieutenant détaché à l'Institut cartographique militaire, 1, rue Eugène Cattoir, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 141 GOBLET d'ALVIELLA (comte Eugène), Propriétaire, au château de Court-Saint-Étienne, et 10, rue Faider, à Bruxelles.
- 142 GODY, Professeur à l'École Militaire, 85, rue du Viaduc, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 143 GOLDSCHMIDT, Robert, Docteur en sciences, 54, avenue des Arts, à Bruxelles.
- 144 GOORMAGHTIGH, Gustave, Ingénieur à Saint-Symphorien, 16, boulevard Baudouin, à Mons.
- 145 \*\* GOTTSCHKE, Karl, Docteur en philosophie, Conservateur au Musée d'Histoire naturelle, à Hambourg.

- 146 GRÉGOIRE, Achille, Ingénieur agricole, Chef de service à l'Institut chimique et bactériologique de l'État, à Gembloux.
- 147 GREINDL (Bon Léon), Capitaine commandant d'État-Major, Professeur à l'École de guerre, 49, rue Tasson-Snel, à Bruxelles.
- 148 \*\* GREINER, Ad., Directeur général de la Société Cockerill, à Seraing.
- 149 GROSSOUVRE (A. DE), Ingénieur en chef des Mines, à Bourges (France).
- 150 GUEQUIER, J., Docteur en sciences naturelles, Préparateur au Laboratoire des Sciences naturelles de l'Université de Gand, 13, rue de la Sauge, à Gand.
- 151 \* HABETS, Alfred, Ingénieur, Professeur à l'Université de Liège, 3, rue Paul Devaux, à Liège.
- 152 HABETS, P., Directeur-Gérant de charbonnage, 33, Avenue Blonden, à Liège.
- 153 HAINAUT, Edgard, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 45, chaussée de Lille, à Tournai.
- 154 HALET, Franz, Ingénieur agricole, attaché au Service géologique de Belgique, 5, rue Simonis, à Saint-Gilles-Bruxelles.
- 155 HALLET, Max, Avocat à la Cour d'appel, 346, avenue Louise, à Bruxelles.
- 156 HANKAR-URBAN, Albert, Ingénieur, Directeur-Gérant de la Société anonyme des Carrières de porphyre de Quenast, 24, rue de Turin, à Bruxelles.
- 157 HANNON, Ed., Ingénieur, 86, rue Henri-Wafelaerts, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 158 HANREZ, Prosper, Ingénieur, 190, chaussée de Charleroi, à Bruxelles.
- 159 HANS, J., Ingénieur civil, 119, rue du Commerce, à Bruxelles.
- 160 HARDENPONT, L., ancien Sénateur, rue du Mont-de-Piété, à Mons.
- 161 HARZÉ, Ém., Directeur général honoraire des Mines, 213, rue de la Loi, à Bruxelles.
- 162 HASSE, Georges, 83, rue Ozy, à Anvers.
- 163 HAUZEUR, Pierre, Industriel, à Ensival.
- 164 HAVERLAND, Eug., Architecte, à Virton (Luxembourg).
- 165 HEGENSCHIED, Alfred, Instituteur à l'École moyenne B de Bruxelles, 30, rue Gauthier, à Molenbeek-Saint-Jean lez-Bruxelles.
- 166 HENRICOT, Émile, Industriel, Sénateur, à Court-Saint-Étienne.
- 167 HERMAN, Directeur de l'Institut bactériologique provincial, 13, rue des Sars, à Mons.
- 168 HERMANS, Jean-Baptiste, Ingénieur en chef, Chef de service aux Voies et Travaux, Avenue des Voyageurs, 36, à Arlon.
- 169 HEUSEUX, L., Ingénieur, Directeur-Gérant des Charbonnages de Courcelles-Nord, à Courcelles.
- 170 HOLZAPFEL, Dr Édouard, Professeur à l'École technique supérieure, 81, Ludwigs-Allée, à Aix-la-Chapelle.
- 171 HOUBA, L., Secrétaire communal de la Résidence royale de Laeken, 159, rue Thielemans, à Laeken.
- 172 \*\* HOUZEAU DE LEHAIE, Auguste, Sénateur, ancien Président de la Société royale belge de Géographie, Château de l'Ermitage, à Mons.

- 173 \* IDIERS, Fernand, Industriel, à Auderghem.
- 174 IMBEAUX, Directeur du Service municipal, 9bis, rue du Montet, à Nancy.
- 175 ITHIER, Gaston, Lieutenant du Génie, détaché au service du Gouvernement argentin.
- 176 JACOBS, Fernand, Président de la Société belge d'Astronomie, rue des Chevaliers, 21, à Bruxelles.
- 177 \* JACQUES, Victor, Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 42, rue du Commerce, à Bruxelles.
- 178 JANET, Charles, Ingénieur des Arts et Manufactures, Dr ès sciences, ancien Président de la Société zoologique de France, Villa des Roses, à Beauvais (Oise).
- 179 JANET, Léon, Ingénieur en chef au Corps des Mines, 87, boulevard Saint-Michel, à Paris (V).
- 180 JANSON, Paul, Avocat, Membre de la Chambre des Représentants, 73, rue De Facqz, Bruxelles.
- 181 JAQUET, Fernand, Étudiant à l'École polytechnique de l'Université libre, 10, rue d'Écosse, à Bruxelles.
- 182 JÉROME, Alex., Professeur à l'Athénée, Secrétaire général de la Société géologique de Luxembourg, 59, rue Saint-Jean, à Arlon.
- 183 JOHNSTON-LAVIS, H.-J., Professeur agrégé de l'Université royale de Naples, à Beaulieu (Alpes-Maritimes, France).
- 184 JONKER, Dr H.-G., Conservateur des collections minéralogiques et géologiques à l'École supérieure technique de Delft, 25, Amalia v. Solmsstraat, à La Haye.
- 185 KAISIN, Félix, Docteur en sciences naturelles, Professeur à l'Université de Louvain.
- 186 KEMNA, Ad., Directeur de la Société anonyme des Travaux d'eau, 6, rue Montebello, à Anvers.
- 187 KERSTEN, Joseph, Ingénieur, Inspecteur général des Charbonnages patronnés par la Société générale de Belgique, 43, avenue Brugmann, à Bruxelles.
- 188 KESTENS, Capitaine-Commandant d'artillerie adjoint d'État-Major, détaché au Service du Gouvernement argentin, chaussée de Wavre, 216, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 189 \* KOCH, Dr Phil., Géologue du Service royal géologique de Prusse, 44, Invalidenstrasse, à Berlin N.
- 190 \* KOKEN, Ernest, Dr Phil., Professeur de géologie à l'Université de Tübingen (Wurtemberg).
- 191 KONTKOWSKI (DE), Eugène, Colonel du Génie, Ingénieur en chef des phares de la mer Baltique et du port de Reval, 56, Fontanza, à Saint-Pétersbourg, Rewel.
- 192 KOTSOWSKY, N., Ingénieur-Professeur à l'Institut des Mines, Saint-Pétersbourg.
- 193 KRANTZ, Fritz, Dr Phil., Propriétaire du Comptoir minéralogique rhénan, 36, Herwarthstrasse, à Bonn-s/Rhin.

- 194 KRENDEFF, Assain, Ingénieur de Section au Service des Ponts et Chaussées, à Kustendil (Bulgarie).
- 195 KRUSEMAN, Henri, Ingénieur, rue Africaine, 24, Bruxelles.
- 196 \* KUBORN, Hyacinthe, D. M., membre titulaire de l'Académie royale de médecine, Professeur d'hygiène à l'École normale, Président de la *Société de médecine publique*, 33, rue de Colard, à Seraing.
- 197 LAGRANGE, Eug., Professeur à l'École Militaire, 60, rue des Champs-Élysées, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 198 LAHAYE, Charles, Ingénieur en chef Directeur des Ponts et Chaussées, 23, rue Léon Castilhon, à Arlon.
- 199 LAMBERT, Guillaume, Ingénieur, 41, boulevard Bischoffsheim, à Bruxelles.
- 200 LAMBERT, Paul, Propriétaire, 252, rue de la Loi, à Bruxelles.
- 201 LAMBLOTTE, Directeur-Gérant de la Société anonyme des Charbonnages Réunis de Roton-Farciennes, etc., à Tamines.
- 202 LAMEERE, Auguste, Recteur de l'Université libre. Membre correspondant de l'Académie royale des sciences, 10, avenue du Haut-Pont, à Bruxelles.
- 203 LAMPE, D., Ingénieur civil, 123, avenue de la Toison d'Or, à Bruxelles.
- 204 LANCASTER, Albert, Membre de l'Académie royale des Sciences, Directeur du Service météorologique à l'Observatoire royal, 297, avenue Brugmann, à Uccle.
- 205 LARMOYEUX, Ernest, Ingénieur principal des Mines, 7, rue du Bailli, à Bruxelles.
- 206 LATINIS, Léon, Ingénieur-Expert, à Seneffe.
- 207 LATINIS, Victor, Ingénieur civil, 78, rue Wilson, à Saint-Josse-ten-Noode lez-Bruxelles.
- 208 LAUR, Francis, Ingénieur civil des Mines, 26, rue Brunel, à Paris (XVII).
- 209 LE BON, Henri, Avocat-Avoué, 80, rue Mercelis, à Bruxelles.
- 210 LECHEN, Adolphe, Ingénieur en chef, Directeur de service aux Chemins de fer de l'État, 32, rue Botanique, à Bruxelles.
- 211 \*\* LE COUPEY DE LA FOREST, M., Ingénieur-agronome, Ingénieur des améliorations agricoles, Collaborateur auxiliaire à la Carte géologique de France, 60, rue Pierre-Charron, à Paris (VIII).
- 212 LEFEBVRE, Jules, Lieutenant du Génie, à Anvers.
- 213 LEGRAND, Ingénieur en chef, Directeur des travaux des Charbonnages Réunis, 52, rue Roton, à Charleroi.
- 214 LEGRAND, Charles, Ingénieur-Conseil, 47, rue des Palais, à Bruxelles.
- 215 LEGRAND, Louis, Ingénieur, 33, square Marguerite, à Bruxelles.
- 216 LEJEUNE DE SCHIERVEL, Ch., Ingénieur, 42, rue d'Arlon, à Bruxelles.
- 217 LEMAIRE, Emmanuel, Ingénieur au Corps des Mines, 116, boulevard Charles Saintelette, à Mons.
- 218 \*\* LE MARCHAND, Augustin, Ingénieur civil, 2, rue Traversière, aux Chartreux, à Petit-Quévilly (Seine-Inférieure), France.
- 219 \* LEMONNIER, Alfred, Ingénieur, 60, boulevard d'Anderlecht, à Bruxelles.

- 220 LENTZ, Docteur en médecine, Directeur de l'Asile des aliénés de l'État belge, à Tournai.
- 221 LERICHE, Maître de Conférences à la Faculté des sciences de l'Université de Lille, 159, rue Brûle-Maison, à Lille (France).
- 222 LEVY, Léo, 8, rue de la Rivière, à Bruxelles.
- 223 LEYDER, Capitaine commandant, Bibliothécaire du Département de la Guerre.
- 224 LIMBURG-STIRUM (C<sup>te</sup> Ad. DE), Membre de la Chambre des Représentants, 23, rue du Commerce, à Bruxelles.
- 225 LIPPMANN, Édouard, Ingénieur civil, Entrepreneur de puits artésiens et sondages, 47, rue de Chabrol, à Paris (X).
- 226 LOË (le Bon Alfred DE), Conservateur des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels, Président de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*, 82, avenue d'Auderghem, à Etterbeek lez-Bruxelles.
- 227 LOHEST, Maximin, Professeur à l'Université de Liège, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, 46, Mont-Saint-Martin, à Liège.
- 228 \* LONQUÉTY, Maurice, Ingénieur civil des Mines, 16, place Malesherbes, à Paris.
- 229 LOPPENS, Georges, Ingénieur provincial, 42, quai de la Boverie, à Liège.
- 230 LUCAS, Walthère, Ingénieur-Chimiste, 15, rue Royale, à Bruxelles.
- 231 MABILLE, Valère, Industriel, à Mariemont.
- 232 MAILLIEUX, Eugène, 12, rue de la Station, à Couvin.
- 233 MALAISE, Constantin, Membre de l'Académie royale des Sciences, Vice-président de la Commission géologique, Professeur émérite à l'Institut agricole de l'État, rue Latérale, à Gembloux.
- 234 MARBOUTIN, Félix, Chef-adjoint du Service chimique de l'Observatoire de Montsouris, 78, boulevard Saint-Michel, à Paris (VI).
- 235 MARCHADIER, L., Directeur du Laboratoire de surveillance de la station municipale filtrante de l'Épau, au Mans (Sarthe, France).
- 236 MARGERIE (Emmanuel DE), Géologue et Géographe, ancien Président de la *Société géologique de France*, 44, rue de Fleurus, à Paris (VI).
- 237 MASSART, Capitaine commandant d'artillerie, adjoint d'état-major, au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie, à Malines.
- 238 MASSAU, Junius, Ingénieur principal des Ponts et Chaussées, Professeur à l'Université, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, 43, avenue des Arts, à Gand.
- 239 MASSON, Ch., Directeur du Laboratoire d'analyses de l'État belge, à Gembloux.
- 240 MATHIEU, Émile, Capitaine du Génie, Répétiteur à l'École Militaire, 91, chaussée Saint-Pierre, à Bruxelles.
- 241 MÉLOTTE, J., Ingénieur des Ponts et Chaussées, 67, rue Conscience, à Anvers.
- 242 MESENS, Ed., Sénateur, 79, rue des Rentiers, à Etterbeek lez-Bruxelles.
- 243 MESSENS, Ingénieur des Mines de la Vieille-Montagne, à Baelen-Wezel (Anvers).

- 244 MEUNIER, Em., Négociant en charbon, à Hastière-sur-Meuse.
- 245 MICHEL, H., 26, rue du Nord, à Bruxelles.
- 246 MIEG, Mathieu, Rentier, 48, avenue de Modenheim, à Mulhouse (Alsace).
- 247 MOENS, Jean-F.-J., à Lede, près d'Alost.
- 248 MOLENGRAAFF, Dr G.-A.-F., Géologue de l'État de la République Sud-Africaine du Transvaal, Professeur à l'École supérieure technique de Delft, 43, Stolberglaan, La Haye (Pays-Bas).
- 249 MONGENAST, Charles, ancien Officier d'artillerie, Professeur de mathématiques supérieures, 42, rue des Champs-Élysées, à Ixelles-Bruxelles.
- 250 MONNOYER, Léon, Président de la Chambre syndicale des matériaux de construction, 409, avenue Louise, à Bruxelles.
- 251 MONNOYER, Marcel, Entrepreneur de travaux publics, 41, rue Gachard, à Bruxelles.
- 252 MONTAG, Émile, Employé de commerce, 4, Queens Road, à Rockferry Cheshire, Angleterre.
- 253 MOREAU, Ingénieur en chef du service technique provincial, rue des Douze-Apôtres, à Bruxelles.
- 254 MOURLON, M., Membre de l'Académie royale des Sciences, Directeur du Service géologique de Belgique, 107, rue Belliard, à Bruxelles.
- 255 \* MUNCK (Émile DE), Collaborateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, Villa de Val-Marie, à Saventhem.
- 256 NAVEZ, L., Homme de lettres, 162, chaussée de Haecht, à Bruxelles.
- 257 NICKLÈS, René, Professeur adjoint à la Faculté des sciences (Université de Nancy), 41, rue des Tiercelins, à Nancy (France).
- 258 NICOLIS, Enrico (Chevalier), Corte Quaranto, à Vérone.
- 259 \*\* NOETLING, Fritz, Docteur en philosophie, Paléontologiste, 316, Elisabeth Street, à Hobart (Tasmania-Australie).
- 260 NOURTIER, Édouard, Ingénieur-Directeur du service municipal des eaux de Roubaix et de Tourcoing, 147, rue de Lille, à Tourcoing (France).
- 261 OEBBEKE, C., Professeur au Laboratoire minéralogique et géologique de l'École technique des Hautes-Études, à Munich.
- 262 OEHLERT, D.-P., Correspondant de l'Institut de France, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle, 29, rue de Bretagne, à Laval (Mayenne), France.
- 263 PAQUET, Gérard-Th., Capitaine retraité, 74, chaussée de Forest, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 264 PARMENTIER, Gustave, Sous-Lieutenant au 4<sup>e</sup> Régiment d'artillerie, à Louvain, 161, avenue Louise, à Bruxelles.
- 265 \* PASSELECQ, Albert, Ingénieur, Directeur du Charbonnage du Midi de Mons, 54, rue du Hautbois, à Mons.
- 266 PAULIN-BRASSEUR, Industriel, à Couillet (Hainaut).
- 267 PAVLOW, Alexandre.-W., Professeur à la Haute-École des ingénieurs et géologues du Comité géologique. Tverskaja, Sawinskoie podvorie. n<sup>o</sup> 40, à Moscou (Russie).

- 268 PENY, Éd., Ingénieur, Administrateur des Charbonnages de Mariemont et Bascoup, à Morlanwelz.
- 269 \* PERGENS, Édouard, Docteur en médecine, 6, rue de Heppeneert, à Maeseyck.
- 270 PIERPONT (Édouard DE), au château de Rivière, à Profondeville-s/Meuse.
- 271 \* PIERRE, Gustave, Industriel, 31, rue de Ruysbroeck, à Bruxelles.
- 272 \* PIRET, Adolphe, Directeur du *Comptoir belge de géologie et de minéralogie*, 455, avenue Van Volxem, Bruxelles-Midi.
- 273 PITTOORS, J., Lieutenant-Colonel du Génie, 37, avenue Cogels, à Anvers.
- 274 PLUMAT, Polycarpe, Ingénieur, à Hornu (Hainaut).
- 275 POIRY, Célestin, Maître de carrières, 225, avenue Louise, à Bruxelles.
- 276 POLAK, Gaston, Ingénieur civil des Mines, Directeur des mines transieviny, Széchényi, ter 7<sup>a</sup>, à Kolozsvár (Hongrie).
- 277 PONCIN, Jean, 66, rue des Minières, à Verviers.
- 278 PORTIS, Alessandro, Professeur de géologie et de paléontologie à l'Université de Rome, Musée géologique de l'Université, à Rome.
- 279 POSKIN, Dr Achille, 15, avenue du Marteau, à Spa.
- 280 POURBAIX-LEDUNE, Ingénieur-Hydrologue, rue Verte, 10, à Mons.
- 281 PRINZ, Wilhelm, Assistant à l'Observatoire royal, Professeur de géologie à l'Université libre de Bruxelles, 98, avenue du Longchamps, à Bruxelles.
- 282 PROOST, A., Directeur général de l'Agriculture, 3, rue Beyaert, à Bruxelles.
- 283 PUECH, Armand, à Mazamet (Tarn-France).
- 284 \* PUTTEMANS, Charles, Professeur de chimie à l'École industrielle, 9, rue Van Bommel, à Saint-Josse-ten-Noode lez-Bruxelles.
- 285 PUTZEYS, E., Ingénieur en chef des Travaux de la Ville, 8, avenue de la Renaissance, à Bruxelles.
- 286 PUTZEYS, le Dr F., Professeur d'hygiène à l'Université de Liège, 1, rue Forgeur, à Liège.
- 287 RABOZÉE, H., Capitaine commandant du Génie, Professeur à l'École Militaire, 18, rue du Conseil, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 288 RAEYMAECKERS, Désiré, Médecin militaire au 1<sup>er</sup> Régiment de ligne, 303, boulevard des Hospices, à Gand.
- 289 RAMOND, G., Assistant de géologie au Muséum d'histoire naturelle (Paris), 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine), France.
- 290 \*\* REID, Clément, F. G. S., Attaché au Service géologique de la Grande-Bretagne, 28, Jermyn Street, London S. W.
- 291 RICHERT, J. Gust., Professeur, Normalstorghe, à Stockholm.
- 292 RICHOUX, Eugène, Ingénieur à la *Société générale*, 3, avenue de l'Hippodrome, à Bruxelles.
- 293 ROBERT, Paul, Ingénieur aux Chemins de fer de l'État belge, 7, rue Saint-Bernard, à Bruxelles.
- 294 ROELOFS, Paul, Industriel, 3, rue des Tanneurs, à Anvers.
- 295 ROERSCH, L., Ingénieur honoraire des Mines, 124, avenue Brüggmann, à Bruxelles.

- 296 ROLLAND, Émile, Industriel, 39, rue André Masquelier, à Mons.
- 297 ROSÉE (Frédéric DE), Château de Moulins, par Yvoir.
- 298 ROSÉE, (Baron Jacques DE JACQUIEZ DE), 18, rue des Deux-Églises, à Bruxelles, à Vielsalm (*été*).
- 299 \*\* RUTOT, Aimé, Ingénieur honoraire des Mines, Géologue, Conservateur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, 177, rue de la Loi, à Bruxelles.
- 300 SALMON, Ingénieur de la ville de Bruges, à Bruges.
- 301 SCHACK DE BROCKDORF, Frédéric-G., Consul général de S. M. le Roi de Danemark, à Anvers.
- 302 SCHMITZ, le R. P. Gaspar, S. J., Directeur du *Musée géologique des Bassins houillers belges*, à Louvain. (Adresse : Musée Houiller, Louvain.)
- 303 SCHMITZ, Th., Ingénieur civil des Mines, 58, rue Saint-Joseph, à Anvers.
- 304 SCHOOF, le Dr François, 86, rue des Guillemins, à Liège.
- 305 SCHULZ-BRIESEN, Ingénieur honoraire des Mines, Directeur général honoraire des Charbonnages de Dahlbusch, 19, Schillerstrasse, à Düsseldorf.
- 306 \*\* SELYS LONGCHAMPS (Walter DE), Docteur en droit, Sénateur, à Halloy (Ciney).
- 307 \* SEMET-SOLVAY, Louis, Ingénieur, 217, chaussée de Vleurgat, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 308 \* SEMPER, J.-Otto, au Musée d'histoire naturelle de Hambourg, à Hambourg.
- 309 SEULEN, F., Architecte principal à l'Administration des Chemins de fer de l'État belge, 20, rue du Progrès, à Bruxelles-Nord.
- 310 SEVEREYNS, G., Industriel, 103, rue Gallait, à Bruxelles.
- 311 SILVERYZER (l'abbé), Professeur au Collège Saint-Joseph, à Hasselt.
- 312 SIMOENS, G., Docteur ès sciences minérales, Chef de section au Service géologique de Belgique, Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.
- 313 SIX-SENÉLAR, Émile, Ingénieur des arts et manufactures, à Warneton.
- 314 SLAGHUYLDER, Charles, Ingénieur aux Chemins de fer de l'État, 67, rue Saint-Bernard, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 315 SMETS, G. (Chanoine), Inspecteur diocésain, 2, rue Bovy, à Liège.
- 316 \*\* SOCIÉTÉ ANONYME DE MARCINELLE ET COUILLET (Charbonnage de Marcinelle-Nord), à Marcinelle (Charleroi), Directeur-Gérant, M. Nestor EVRARD (délégué).
- 317 \*\* SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES, HAUTS FOURNEAUX ET USINES DE STRÉPY-BRACQUEGNIES, Directeur-Gérant, M. Amour SOTTIAUX (délégué), à Strépy-Bracquegnies.
- 318 SOCIÉTÉ DES FOURS A CHAUX COLARD ET GUILLAUME, à Couvin (délégué : M. Delahaye).
- 319 SOMZÉE, Côme (DE), Ingénieur, 22, rue des Palais, à Schaerbeek lez-Bruxelles.
- 320 SPYERS, A., Docteur en médecine, 84, rue Bréderode, à Anvers.
- 321 SQUILBIN, Henri, Ingénieur, 201, avenue du Sud, à Anvers.

- 322 STAINIER, X., Membre de la Commission géologique de Belgique, Professeur de géologie à l'Université de Gand.
- 323 STEFANESCU, Gregoriù, Professeur de géologie à l'Université, Directeur du Bureau géologique, 8, Strada Verde, à Bucarest.
- 324 \*\* STEVENSON, J.-J., Professeur à l'Université de New-York, University Heights, à New York City.
- 325 STORMS, Ernest, Ingénieur, Entrepreneur de travaux publics, 6, rue du Receveur, à Bruges.
- 326 TEIRLINCK, I., Professeur de sciences naturelles aux Écoles normales, 33, rue De Rosne, à Molenbeek-Saint-Jean.
- 327 THOMAES, Oscar, Industriel, rue au Vin, à Renaix.
- 328 THOMSON, Dr Pierre-Jean, 14, rue d'Egmont, à Bruxelles.
- 329 TIHON, F., Docteur en médecine, à Theux (province de Liège).
- 330 TOURNAI (Administration communale de la Ville de).
- 331 TOUSSAINT, G., Sous-Lieutenant d'artillerie de réserve, à Quenast.
- 332 TRULMANS, Henry, Ingénieur-Inspecteur du service des eaux de la Ville, 12, rue d'Arenberg, à Bruxelles.
- 333 UHLENBROEK, G.-D., Ingénieur, à Bloemendaal (Hollande).
- 334 URBAN, Ad., Président de la Société des Carrières de Quenast, 17, place de l'Industrie, à Bruxelles.
- 335 VAN BELLINGEN, Constant, Ingénieur, 70, rue Montoyer, à Bruxelles.
- 336 VAN BOGAERT, Clément, Ingénieur aux Chemins de fer de l'État, 88, rue Wilson, à Bruxelles.
- 337 VAN CALKER, Dr F. J. P., Professeur à l'Université de Groningue (Pays-Bas).
- 338 VAN CROMBRUGGHE, Capitaine d'artillerie, adjoint d'état-major, à Louvain.
- 339 VAN DE CASTEELE, A., Conducteur des Ponts et Chaussées, à Blankenberghe.
- 340 \*\* VAN DEN BROECK, Ernest, Géologue, Conservateur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, Membre du Conseil de Direction de la Carte géologique du Royaume, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles.
- 341 VANDENPERRE, Directeur-Gérant des Brasseries Artois, à Louvain.
- 342 VAN DER POORTEN, L., Photgraveur, 19, rue de la Prospérité, à Molenbeek-St-Jean lez-Bruxelles.
- 343 VAN DER SCHUEREN, Pierre, Ingénieur principal des Ponts et Chaussées, 9, rue du Jardin, à Ostende.
- 344 VAN DE WIELE, Dr C., 27, boulevard Militaire, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 345 VAN DE WOUWER, 11, rue des Cinq-Coins, à Berchem-Anvers.
- 346 VAN ERTBORN (le Baron O.), 32, rue d'Espagne, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 347 VAN HOFGAERDEN, Paul, Conseiller provincial, 7, boulevard d'Avroy, à Liège.
- 348 VAN MEURS, Ingénieur en chef des travaux de la Ville de Mons, 2, rue des Tuileries, à Mons.
- 349 VAN MIERLO, J.-C., Ingénieur à la Compagnie internationale des Wagons-Lits et des Grands Express européens, 74, avenue de la Reine, à Ostende.

- 350 VAN OVERLOOP, Eugène, Conservateur en chef des Musées d'art industriel et décoratif, 79, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.
- 351 VANTROOYEN, Capitaine du Génie, Répétiteur à l'École militaire, 58, rue de la Tulipe, Ixelles.
- 352 VAN WEYENBERG, Alphonse, Capitaine commandant du Génie, 42, rue du Grand Chien, à Anvers.
- 353 VAN YSENDYCK, Paul, Ingénieur, 8, avenue du Haut-Pont, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 354 \* VÉLAIN, Charles, Professeur de géographie physique à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, 9, rue Thénard, à Paris (V).
- 355 VELGE, G., Ingénieur, Bourgmestre de Lennik-Saint-Quentin.
- 356 VILLAIN, François, Ingénieur des Mines, 57, rue Stanislas, à Nancy (France).
- 357 VINÇOTTE, Lieutenant d'artillerie, 101, rue de la Consolation, à Schaerbeek lez-Bruxelles.
- 358 VON DER BECKE, Adolphe, 24, rue de la Pépinière, à Anvers.
- 359 WACHSMUTH, Frédéric, 16, avenue de la Chapelle, à Berchem (Anvers).
- 360 WAUTERS, J., Chimiste de la Ville, 83, rue Souveraine, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 361 WICHMANN, Arthur, Dr Phil., Professeur à l'Université d'Utrecht (Hollande).
- 362 WIENER, Lionel, Lieutenant d'artillerie, à Liège.
- 363 WIELEMANS-CEUPPENS, Industriel, 308, avenue Van Volxem, à Forest lez-Bruxelles.
- 364 WILLEMS, J., Major du Génie, 28, rue De Loch, à Schaerbeek lez-Bruxelles.
- 365 WIRTGEN, P.-J., Major en retraite, 7, avenue du Haut-Pont, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 366 \* WITTOUCK, Paul, Industriel, 21, boulevard de Waterloo, à Bruxelles.
- 367 WOUTERS-DUSTIN, E., entrepreneur, 96, rue de Louvain, à Bruxelles.
- 368 ZELS, Louis, Docteur en sciences géographiques, professeur à l'École moyenne, à Menin.
- 369 \* ZLATARSKI, Georges, Géologue, à Sofia (Bulgarie)
- 370 ZONE, J., Ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, Ingénieur principal, sous-directeur de la *Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles*, 80, rue Froissard, à Bruxelles.

#### Membres Associés regnicoles.

- 1 AVANZO, E., Homme de lettres, 34, rue Defacqz, à Bruxelles.
- 2 BOMMER, Ch., Conservateur au Jardin botanique de l'État, 47, rue Hobbema, à Bruxelles.
- 4 BOURGEOIS, L., Comptable du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, 3, rue Véronèse, à Bruxelles.
- 3 BOTELBERG, Instituteur, 89, rue du Fort, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 5 BRUNEEL, Frédéric, Ingénieur en chef, Directeur aux Chemins de fer de l'État, 36, rue de Brabant, à Bruxelles.

- 6 BYL, E., Astronome adjoint à l'Observatoire royal, 34, rue de Lombardie, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 7 CAMERMAN, Ch., 31, square Guttemberg, Bruxelles.
- 8 COOMANS, L., Propriétaire, 3, rue des Brigittines, à Bruxelles.
- 9 COPPIN (le baron DE), Ingénieur, 60, rue Potagère, à Bruxelles.
- 10 CORNILLE, Pierre, Ingénieur, Chef du bureau technique à la Compagnie intercommunale des eaux de l'agglomération bruxelloise, 14, avenue des Rogations, Bruxelles.
- 44 COSYNS, M<sup>me</sup> Hélène, 260, rue Royale-Sainte-Marie, à Bruxelles.
- 42 DAUPHIN, G., Chef de bureau au Ministère des Chemins de fer, etc., 44, rue Vonck, à Schaerbeek lez-Bruxelles.
- 13 DEBLON, A., Ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, Ingénieur en chef du Service technique de la Compagnie intercommunale des eaux de l'agglomération bruxelloise, 270, avenue de Cortenberg, à Bruxelles.
- 14 DE BULLEMONT, Emm., 39, rue de l'Arbre-Bénit, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 15 DE LIGNE, Émile, 38, boulevard du Jardin botanique, à Bruxelles.
- 16 DENIS, Zénobe-Eugène, Capitaine comptable du matériel, 73, avenue de la Plante, à Namur.
- 17 DENOËL, Joseph, Ingénieur agricole, 29, avenue des Saisons, Ixelles lez-Bruxelles.
- 48 DEMOLLIN, Victor, 41, rue de la Paix, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 49 DESAUBIES, Félix, Ingénieur au chemin de fer de l'État, 57, rue Verboeckhaven, à Bruxelles.
- 20 DETORDEUR, Albert, Industriel, à Tubize.
- 21 DEVAIVRE, Lucien, Attaché à la Direction du Service géologique, 44, avenue de la Renaissance, Bruxelles.
- 22 DONAUX, Constant, Industriel, 13, rue Rempart-des-Moines, à Bruxelles.
- 23 DUFIEF, J., Professeur honoraire de géographie à l'Athénée royal de Bruxelles, Secrétaire général de la *Société royale belge de géographie de Bruxelles*, 116, rue de la Limite, à Bruxelles.
- 24 DUFIEF, Jean, 116, rue de la Limite, à Bruxelles.
- 25 DUFOURNY, Ingénieur en chef, Directeur des Ponts et Chaussées, 29, avenue de la Brabançonne, à Bruxelles.
- 26 DUJARDIN, Jean, Lieutenant du Génie, 53, rue de l'Orme, à Etterbeek-Bruxelles.
- 27 FAGNART, Ad., Éditeur et publiciste, à Couvin.
- 28 FRAIPONT, Joseph, Ingénieur des Mines, 20, avenue des Arts, à Bruxelles.
- 29 GILBERT, Pierre, 116, avenue Louise, à Bruxelles.
- 30 GOBERT, Auguste, Ingénieur, 222, chaussée de Charleroi, à Bruxelles.
- 31 GOFFINET, Th., Conducteur provincial, Conducteur honoraire des Ponts et Chaussées, Commissaire voyer, à Braine-l'Alleud.
- 32 GOOSSENS, Ch., Directeur à l'Administration des Mines, 38, avenue de la Couronne, à Bruxelles.
- 33 GRAFFE, Ch., 47, avenue Brugmann, à Bruxelles.

- 34 GRANGE, Camille, Chef de Section aux Chemins de fer de l'État, 17, rue de l'Esplanade, à Bruxelles.
- 35 GREINDL (Baron Maurice), Capitaine-commandant d'artillerie, 22, rue Dautzenberg, à Bruxelles.
- 36 HANREZ, Georges, Ingénieur à la Société d'électricité Westinghouse, au Havre, et 190, chaussée de Charleroi, à Bruxelles.
- 37 HOUZEAU, Jean, Industriel, à Saint-Symphorien, près Mons.
- 38 ISABEAU, Valéry, Docteur, à La Bouverie (Hainaut).
- 39 JACQUES, Paul, Étudiant à l'École polytechnique de l'Université libre, 42, rue du Commerce, à Bruxelles.
- 40 KEMNA, Georges, Professeur à l'Athénée royal, rue du Saint-Esprit, à Liège.
- 41 LAMBIN, Ingénieur principal des Ponts et Chaussées, 181, avenue de Tervuren, à Woluwe-Bruxelles.
- 42 LARA (Alfred DE), Ingénieur civil, 59, rue de Ten-Bosch, à Bruxelles.
- 43 LEBRUN, Hector, Conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles.
- 44 LECOINTE, G., Directeur scientifique du service astronomique de l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle.
- 45 LUCION, René, Docteur ès sciences, 127, avenue de l'Hippodrome, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 46 MALVAUX, Alfred, Héliographe, 69, rue de Launoy, à Molenebeek-Saint-Jean lez-Bruxelles.
- 47 MASSEAU, Directeur de l'École industrielle de Schaerbeek, 220, rue Rogier, Schaerbeek.
- 48 MAUKELS, Architecte, 5, rue Ortélius, à Bruxelles.
- 49 MOUTON, Pol, Ancien officier, 70, rue du Président, à Bruxelles.
- 50 NAVEZ, A., Chef de Section à l'Administration des Chemins de fer, rue Linnée, 48, à Bruxelles.
- 51 NOULET, Édouard, Industriel.
- 52 PETIT, Julien, Peintre-Décorateur, 15, rue de Berlin, à Ixelles lez-Bruxelles.
- 53 PIRSCH, Léon, Chimiste à la Compagnie intercommunale des Eaux, 41, rue Rubens, à Bruxelles.
- 54 RAHIR, Edmond, 116, rue de la Limite, à Bruxelles.
- 55 ROBERT, E., Sous-Lieutenant de réserve au 12<sup>e</sup> régiment de ligne, Licencié en sciences géographiques, 22, rue des Champs, à Liège.
- 56 RYCX, Jules, Ingénieur en chef, Directeur des Ponts et Chaussées, 148, chaussée de Charleroi, à Bruxelles (*hiver*), et Dieweg, à Uccle (*été*).
- 57 TACQUIN, le Dr Arthur.
- 58 THILLY, H., Architecte à l'Administration des Télégraphes, Professeur à l'École industrielle de Laeken, 17, rue de l'Archiduc Rodolphe, à Laeken.
- 59 VAN BLAEREN, Luc, Ingénieur au Service technique de la Compagnie intercommunale des Eaux de l'agglomération bruxelloise, 50, rue Dewez, à Namur.

- 60 VAN DEN BOGAERDE, H., Ingénieur aux Chemins de fer de l'État belge, 132, rue de la Loi, à Bruxelles.
- 61 VAN GELDER, Eugène, Artiste peintre et Homme de lettres, 661, chaussée de Haecht, à Schaerbeek.
- 62 VAN HALEWYCK, 50, rue Vanderlinden, à Schaerbeek.
- 63 VANHOVE, D., Docteur en sciences minérales, rue des Carmes, 1, à Bruges, et au Laboratoire de minéralogie de l'Université de Gand.
- 64 VAN LINT, Victor-J., Ingénieur civil, Inspecteur des Eaux de la Ville de Bruxelles, 73, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.
- 65 VAN MEENEN, Jules, Ancien capitaine du génie, Sous-chef du Service technique à la Compagnie intercommunale des Eaux de l'agglomération bruxelloise, 48, rue du Trône, à Bruxelles.
- 66 VAN YSENDYCK, Maurice, Architecte, 109, rue Berckmans, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
- 67 VILAIN, Nestor, Capitaine du Génie, 1, rue Bourla, à Anvers.
- 68 WALIN, Ingénieur, rue des Éburons, à Bruxelles.
- 69 WAUTHIER, Camille, au Service géologique, Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.
- 70 WEENS, Ingénieur en chef Directeur de service des Chemins de fer de l'État belge, 18, rue d'Hastedon, à Namur.
- 71 WEYERS, J., 35, rue Joseph II, à Bruxelles.
- 72 WILLEMS, Léopold, Inspecteur d'assurances, 361, rue de Mérode, à Saint-Gilles.

**Membres décédés depuis le 17 février 1906.**

- |                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| H. BERTRAND, M., à Paris.        | E. JOTTRAND, G., à Bruxelles.    |
| H. RENEVIER, E., à Lausanne.     | E. KERKHOVE (O. DE), à Gand.     |
| E. BOTTI, U., à Reggio-Calabria. | E. MONTEFIORE-LEVI, à Bruxelles. |
| E. DESPRET, à Bruxelles.         | E. SENZEILLES (Bon DE), à Namur. |
| E. FLÉBUS, A., à Anvers.         | E. VANDERKINDERE, L., à Uccle.   |

**RÉCAPITULATION AU 19 FÉVRIER 1907.**

Président d'honneur . . . . .	1
Membres protecteurs . . . . .	2
Membres honoraires . . . . .	39
Membres associés étrangers . . . . .	18
Membres effectifs . . . . .	370
Membres associés rëgnicoles . . . . .	72

# ABONNÉS

AU

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

(BRUXELLES)

- 
- 1 Administration des BATIMENTS CIVILS. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 12, rue Beyaert, à Bruxelles.
  - 2 Service général des CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT. Bureau, 13, rue de Louvain, à Bruxelles.
  - 3 INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE, à La Cambre.
  - 4 ÉCOLE DE GUERRE, à La Cambre.
  - 5 SERVICE D'HYGIÈNE. Directeur général du Service de Santé et d'Hygiène publique au Ministère de l'Agriculture, 3, rue Beyaert, à Bruxelles.
  - 6 INSPECTION DU GÉNIE, 266, rue Royale, à Bruxelles.
  - 7 RÉGIMENT DU GÉNIE, à Anvers. (Capitaine quartier-maitre Brasseur, 43, rue Pierre de Coninck.)
  - 8 GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU LIMBOURG, à Hasselt.
  - 9 ÉCOLE NORMALE de Bruxelles. 98, boulevard du Hainaut.
  - 10 SOCIÉTÉ ANONYME DES PHOSPHATES de la Malogne, à Cuesmes.
  - 11 BIBLIOGRAPHIE DE BELGIQUE, 12, avenue de la Brabançonne, à Bruxelles.
  - 12-13 FALK, fils, libraire, 15 et 17, rue du Parchemin, à Bruxelles (2 abonnements).
  - 14 M. DULAU, libraire, 37, Soho Square, à Londres.
  - 15 M. Max WEG, libraire, 1, Leplaystrasse, à Leipzig.
  - 16 M. TWIETMEYER, libraire, à Leipzig.
  - 17-18-19 MM. MISH et THRON, libraires, rue Royale, à Bruxelles (3 abonnements).
  - 20 The Library of the UNIVERSITY OF CALIFORNIA, à Berkeley (Californie) (Welter, libraire, à Paris).
  - 21 Faculté des Sciences de L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND (Welter, libraire, à Paris).
-